



**Rapport annuel incluant les états financiers audités
au 31 décembre 2021**

FFG

SICAV à compartiments multiples de droit luxembourgeois

R.C.S. Luxembourg B211660

Les souscriptions ne peuvent être effectuées que sur base du prospectus ("Prospectus") comprenant les fiches signalétiques de chacun des compartiments et des informations clés pour l'investisseur ("Informations Clés"). Le Prospectus ne peut être distribué qu'accompagné du dernier rapport annuel et du dernier rapport semestriel, si celui-ci est plus récent que le rapport annuel.

Organisation	2
Rapport d'activité du Conseil d'Administration	4
Rapport d'audit	9
Etat globalisé du patrimoine	12
Etat globalisé des opérations et des autres variations de l'actif net	13
FFG - European Equities Sustainable Moderate	14
Etat du patrimoine	14
Etat des opérations et des autres variations de l'actif net	15
Statistiques	16
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets	17
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres	18
FFG - Global Flexible Sustainable	19
Etat du patrimoine	19
Etat des opérations et des autres variations de l'actif net	20
Statistiques	21
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets	22
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres	24
FFG - European Equities Sustainable	25
Etat du patrimoine	25
Etat des opérations et des autres variations de l'actif net	26
Statistiques	27
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets	28
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres	32
FFG - Cleantech II	33
Etat du patrimoine	33
Etat des opérations et des autres variations de l'actif net	34
Statistiques	35
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets	36
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres	37
Notes aux états financiers	38
Informations supplémentaires (non-auditées)	49

Siège social	2, Rue d'Alsace L-1122 LUXEMBOURG
Conseil d'Administration	Nicolas CROCHET Administrateur FUNDS FOR GOOD S.A. 1, Rue Guillaume de Machault L-2111 LUXEMBOURG Patrick SOMERHAUSEN Administrateur FUNDS FOR GOOD S.A. 1, Rue Guillaume de Machault L-2111 LUXEMBOURG Britta BORNEFF-O'BRIEN Administrateur indépendant (à partir du 25 février 2021) Marc VERHAEREN Administrateur FUNDS FOR GOOD S.A. 1, Rue Guillaume de Machault L-2111 LUXEMBOURG (jusqu'au 25 février 2021)
Société de Gestion	WAYSTONE MANAGEMENT COMPANY (LUX) S.A. (anciennement MDO MANAGEMENT COMPANY S.A.) 19, Rue de Bitbourg L-1273 LUXEMBOURG
Conseil d'Administration de la Société de Gestion	
Président	Géry DAENINCK
Administrateurs	John LI HOW CHEONG Martin Peter VOGEL
Dirigeants de la Société de Gestion	Riccardo DEL TUFO Pall EYJOLFSSON Alessandro GABURRI Kim KIRSCH Thierry LELIÈVRE
Gestionnaire	BLI-BANQUE DE LUXEMBOURG INVESTMENTS S.A. 16, Boulevard Royal L-2449 LUXEMBOURG

	ACADIAN ASSET MANAGEMENT LLC 260, Franklin Street 02110 BOSTON, Massachusetts USA
	CAPRICORN PARTNERS NV Lei 19/1 B-3000 LEUVEN, BELGIQUE
Dépositaire et Agent Payeur Principal	BANQUE DE LUXEMBOURG Société Anonyme 14, Boulevard Royal L-2449 LUXEMBOURG
Administration Centrale et agent domiciliataire	EUROPEAN FUND ADMINISTRATION Société Anonyme 2, Rue d'Alsace L-1122 LUXEMBOURG
Auditeur	PRICEWATERHOUSECOOPERS, Société coopérative 2, Rue Gerhard Mercator L-2182 LUXEMBOURG
Conseiller juridique	ELVINGER HOSS PRUSSEN Société Anonyme 2, Place Winston Churchill L-1340 LUXEMBOURG
Coordinateur de distribution	FUNDS FOR GOOD S.A. 1, Rue Guillaume de Machault L-2111 LUXEMBOURG
Distributeurs	DEUTSCHE BANK AG Brussels Branch 13-15, Avenue Marnix B-1000 BRUSSELS ALLFUNDS BANK, S.A.U. 7, Padres Dominicos ES-28050 MADRID ALLFUNDS BANK INTERNATIONAL S.A. 30, Boulevard Royal L-2449 LUXEMBOURG BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 6, Avenue de Provence F-75009 PARIS

Contexte de marchés

D'un point de vue macro-économique, 2021 se clôture sur un bilan économique très positif, avec une croissance globale située entre 5.5% et 6%, faisant plus que rattraper le repli de 2020 (-3.1%). Cette reprise de l'activité économique et de la demande, supportée par les postures accommodantes de la BCE et de la FED et par les différentes campagnes de vaccination, a dopé les performances des entreprises mondiales, leurs profits ayant progressé de plus de 50%. 2021 fut par ailleurs marqué par une inflation élevée, atteignant dans certains pays des niveaux inédits depuis plusieurs décennies. Cette inflation élevée reflète au moins partiellement un déséquilibre offre/demande induit par une pandémie qui a mis certaines industries complètement à l'arrêt. Une conséquence bien visible de ce déséquilibre offre/demande fut l'augmentation des prix des sources d'énergie, en témoigne l'augmentation globale du prix des matières premières (+36% pour le S&P GSCI, couvrant l'ensemble des matières premières). Sur les marchés américains, les pénuries de main d'œuvre conjuguées à une importante masse d'épargne accumulée pendant la pandémie ont également poussé l'inflation à la hausse. L'aspect transitoire ou permanent de ces niveaux d'inflation a été le sujet de nombreuses discussions. L'inflation devrait se normaliser en 2022, mais à des niveaux plus élevés que les années précédentes cependant. Les banques centrales des pays développés ont d'ores et déjà annoncé un ralentissement de leurs programmes de rachat d'actifs financiers. Là où la BCE ne prévoit pas d'augmentation de ses taux directeurs en 2022, la Fed prévoit déjà des augmentations en 2022, alors que la BoE a surpris tout le monde avec une augmentation de ses taux directeurs dès le mois de décembre 2021.

Du côté des marchés, en dépit de l'émergence de nouveaux variants et des vagues de contaminations qui leur ont succédé, des tensions inflationnistes et des perspectives plus concrètes d'inflexion des politiques monétaire, les marchés américains et européens ont montré une belle progression sur l'année 2021, en témoignent le S&P500 (+26.89% en USD) et le STOXX Europe 600 (+22.3% en EUR). Les bourses japonaises terminent 2021 également dans le vert (+10.3% pour le Topix) alors que les actions émergentes ont globalement mal performé en 2021 (-2.54% pour le MSCI Emerging Markets USD). Cette mauvaise performance est principalement attribuée à la Chine, ayant une grande pondération dans l'indice. En effet, la crise du secteur immobilier chinoise conjuguée à une pression réglementaire sans précédent en 2021 ont pesé sur la performance boursière des sociétés chinoises (-15.58% pour le Morningstar China NR EUR). Malgré les incertitudes sur l'inflation future, les taux d'intérêts n'ont pas augmenté de manière significative, de quelques dizaines de point de base tout au plus. Cette hausse très limitée a été probablement motivée par les postures des banques centrales qui, même si celles-ci ont entre-temps annoncé une inflexion de leurs politiques monétaires, sont restées assez accommodantes.

Aperçu et performance des fonds

FFG – Global Flexible Sustainable – Gestionnaire : Banque de Luxembourg Investment

Objectifs & politique d'investissement et de durabilité

L'objectif du compartiment est la recherche d'un rendement sur le moyen terme supérieur à celui d'un placement obligataire en Euro. A cette fin, le Compartiment est investi sans restriction géographique, sectorielle et monétaire, en actions, obligations (y compris, mais sans y être limités, des obligations indexées sur l'inflation), en instruments du marché monétaire ou en liquidités.

A côté de son objectif financier, le Compartiment génère un impact social concret, par l'intermédiaire du Coordinateur de Distribution de la SICAV, dont l'approche est certifiée par Forum Ethibel. Après déduction de ses frais de fonctionnement, le Coordinateur de Distribution reverse le montant le plus important entre 50% de ses bénéfices nets et 10% de son chiffre d'affaires au projet social qu'il a lui-même mis en place et qu'il anime, « Funds For Good Impact ». « Funds for Good Impact » consacre la totalité de ses moyens financiers à la lutte contre la pauvreté et à la création d'emploi, en allouant des prêts d'honneur et de l'accompagnement à des personnes précarisées ayant un projet d'entreprise, leur permettant ainsi de démarrer leur activité. Plus d'informations sont disponibles sur www.fundsforgood.eu.

Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement Durabilité ainsi que de contribuer à une réduction des émissions de carbone en vue de la réalisation des objectifs de limitation du réchauffement planétaire à long terme fixés par l'accord de Paris. La sélection des actifs ou des OPCVM ou autres OPC composant le portefeuille du Compartiment respectera la Politique d'Investissement Responsable de Funds For Good, disponible dans son intégralité sur www.fundsforgood.eu

Par ailleurs, conformément à son objectif d'investissement durable, le Compartiment vise à investir dans des investissements sous-jacents qui contribuent à l'atténuation du changement climatique au sens du Règlement Taxonomie. Comme décrit ci-dessus ainsi que dans la Politique d'Investissement Responsable de Funds For Good, le Compartiment a (entre autres) comme objectif de contribuer à une réduction des émissions de carbone en vue de la réalisation des objectifs de limitation du réchauffement planétaire à long terme fixés par l'accord de Paris. A ce titre, le Compartiment établit plusieurs critères d'exclusion s'appliquant à certains secteurs contribuant au réchauffement planétaire. Ces règles d'exclusions s'appliquent à certaines activités économiques (comme l'exploration, l'extraction ou la production d'électricité) liées au charbon ou au pétrole et au gaz non conventionnels. De plus, la Politique d'Investissement Responsable de Funds For Good établit des objectifs d'empreinte carbone pour chaque compartiment concerné par la réduction des émissions de carbone en vue de la réalisation des objectifs de limitation du réchauffement planétaire à long terme fixés par l'accord de Paris. Plus d'information à ce sujet est disponible dans la Politique d'Investissement Responsable de Funds For Good, disponible dans son intégralité sur www.fundsforgood.eu. Il est attendu que le Compartiment investira au moins une petite partie de ses actifs nets dans des investissements durables. Parmi ces investissements durables, il peut être raisonnablement attendu à ce qu'une petite partie soit investie dans des activités habilitantes et transitoires visées à l'article 16 et à l'article 10, paragraphe 2, du Règlement Taxonomie, respectivement.

À la date du présent rapport annuel, il n'est cependant pas possible de détailler l'alignement du Compartiment sur le Règlement Taxonomie, le gestionnaire d'investissement n'étant actuellement pas en mesure de déterminer avec précision dans quelle mesure les investissements du Compartiment sont des activités respectueuses de l'environnement alignées sur la taxonomie ou des investissements dans des activités habilitantes et transitoires.

Performance en 2021

Le fonds clôture 2021 avec une performance de +2.4% en décembre, présentant une performance annuelle de +9.5% en 2021. Les positions en actions européennes, américaines et en or ont contribué à la performance positive du fonds, tandis que les positions en actions émergentes ainsi que les positions obligataires ont pesé négativement sur la performance du fonds. Au sein du portefeuille d'actions, des titres comme Roche Holding, Franco-Nevada, GSK ou encore Alphabet furent les meilleurs contributeurs à la performance, tandis que Agnico Eagle Mines, Alibaba ou TeamViewer ont pesé sur la performance du fonds.

Conformément à la Politique d'Investissement Responsable de Funds For Good, l'empreinte carbone du portefeuille fut en moyenne 62% inférieure à celle d'un indice d'actions mondiales, son Labor Management Score fut en moyenne 15.6% supérieur à celui d'un indice d'actions mondiales, le rating moyen ESG fut AA (le minimum étant BBB pour les titres de marchés développés et BB pour les sociétés de marchés émergents).

FFG - Cleantech II – Gestionnaire : Capricorn Partners

Objectifs & politique d'investissement et de durabilité

Le Compartiment vise une croissance du capital à long terme. Il fait l'objet d'une gestion active et investit principalement directement dans des actions de sociétés dites « cleantech » (technologies propres) cotées sur des marchés réglementés. La notion de « cleantech » recouvre tous les produits et services qui permettent une utilisation plus propre et plus efficiente des ressources naturelles de la terre telles que l'énergie, l'eau, l'air ou les matières premières. Le Compartiment cible des sociétés intervenant sur des secteurs d'activités tels que les énergies renouvelables, le rendement énergétique, le traitement des eaux, le recyclage des déchets, le contrôle de la pollution ainsi que les matériaux de pointe.

De manière accessoire, le Compartiment peut investir dans des actions de sociétés « cleantech » cotées sur des marchés réglementés situés dans des pays émergents.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement Durabilité. La sélection des actifs composant le portefeuille du Compartiment respectera les aspects suivants de la Politique d'Investissement Responsable de Funds For Good, disponible dans son intégralité sur www.fundsforgood.eu.

Conformément à la Politique d'Investissement Responsable de Funds For Good, le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement Durabilité. Cependant, le Compartiment ne prend pas en compte les critères de l'Union Européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis dans le Règlement Taxonomie. L'alignement du Compartiment sur le Règlement Taxonomie n'est pas calculé. Étant donné que le Compartiment ne prend pas en compte les critères de l'Union Européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental, le principe de "ne pas nuire de manière significative" ne s'applique pas aux investissements du Compartiment.

Performance en 2021

Avec une performance en décembre de +4.18%, FFG - Cleantech II clôture l'année avec une perte de 1.11%. Sur l'année 2021, Accell a été le meilleur contributeur à la performance, suivi de Waste Management et LKQ Corp. En revanche, Umicor, Knorr-Bremse et Signify ont affiché les moins bonnes performances annuelles.

Conformément à la Politique d'Investissement Responsable de Funds For Good, l'exposition du portefeuille aux « Cleantech » fut de 80% en moyenne sur l'année 2021. Chaque société en portefeuille a tiré au minimum un tiers de ses revenus/profits des thèmes de durabilité mis en avant par le fonds (énergies renouvelables, efficacité des ressources et efficacité énergétique).

FFG - European Equities Sustainable – Gestionnaire : Acadian Asset Management

Objectifs & politique d'investissement et de durabilité

Le compartiment recherche une appréciation du capital à long terme à travers un portefeuille diversifié composé principalement d'actions d'émetteurs européens cotés et échangés sur des marchés réglementés. Le compartiment est géré de manière active et a l'Indice Morgan Stanley Capital International Europe (l'indice « MSCI Europe ») comme indice de référence.

A côté de son objectif financier, le Compartiment génère un impact social concret, par l'intermédiaire du Coordinateur de Distribution de la SICAV, dont l'approche est certifiée par Forum Ethibel. Après déduction de ses frais de fonctionnement, le Coordinateur de Distribution reverse le montant le plus important entre 50% de ses bénéfices nets et 10% de son chiffre d'affaires au projet social qu'il a lui-même mis en place et qu'il anime, « Funds For Good Impact ». « Funds for Good Impact » consacre la totalité de ses moyens financiers à la lutte contre la pauvreté et à la création d'emploi, en allouant des prêts d'honneur et de l'accompagnement à des personnes précarisées ayant un projet d'entreprise, leur permettant ainsi de démarrer leur activité. Plus d'informations sont disponibles sur www.fundsforgood.eu.

Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement Durabilité ainsi que de contribuer à une réduction des émissions de carbone en vue de la réalisation des objectifs de limitation du réchauffement planétaire à long terme fixés par l'accord de Paris. La sélection des actifs ou des OPCVM ou autres OPC composant le portefeuille du Compartiment respectera la Politique d'Investissement Responsable de Funds For Good, disponible dans son intégralité sur www.fundsforgood.eu

Par ailleurs, conformément à son objectif d'investissement durable, le Compartiment vise à investir dans des investissements sous-jacents qui contribuent à l'atténuation du changement climatique au sens du Règlement Taxonomie. Comme décrit ci-dessus ainsi que dans la Politique d'Investissement Responsable de Funds For Good, le Compartiment a (entre autres) comme objectif de contribuer à une

réduction des émissions de carbone en vue de la réalisation des objectifs de limitation du réchauffement planétaire à long terme fixés par l'accord de Paris. A ce titre, le Compartiment établit plusieurs critères d'exclusion s'appliquant à certains secteurs contribuant au réchauffement planétaire. Ces règles d'exclusions s'appliquent à certaines activités économiques (comme l'exploration, l'extraction ou la production d'électricité) liées au charbon ou au pétrole et au gaz non conventionnels. De plus, la Politique d'Investissement Responsable de Funds For Good établit des objectifs d'empreinte carbone pour chaque compartiment concerné par la réduction des émissions de carbone en vue de la réalisation des objectifs de limitation du réchauffement planétaire à long terme fixés par l'accord de Paris. Plus d'information à ce sujet est disponible dans la Politique d'Investissement Responsable de Funds For Good, disponible dans son entièreté sur www.fundsforgood.eu. Il est attendu que le Compartiment investira au moins une petite partie de ses actifs nets dans des investissements durables. Parmi ces investissements durables, il peut être raisonnablement attendu à ce qu'une petite partie soit investie dans des activités habilitantes et transitoires visées à l'article 16 et à l'article 10, paragraphe 2, du Règlement Taxonomie, respectivement.

À la date du présent rapport annuel, il n'est cependant pas possible de détailler l'alignement du Compartiment sur le Règlement Taxonomie, le gestionnaire d'investissement n'étant actuellement pas en mesure de déterminer avec précision dans quelle mesure les investissements du Compartiment sont des activités respectueuses de l'environnement alignées sur la taxonomie ou des investissements dans des activités habilitantes et transitoires.

Performance en 2021

Le fonds clôture 2021 avec une progression de +29.29% contre (+25.13% pour le MSCI Europe), porté par un environnement de marché favorable aux actions (i.e. un environnement de taux bas et des bénéfices des entreprises en hausse). Le biais petites et moyennes entreprises de croissance a permis au fonds d'afficher une performance annuelle supérieure à son indice de référence. Des titres comme Roche Holding, ASML et Merck ont été les meilleurs contributeurs à la performance. A l'inverse, Ubisoft, Adecco et Crédit Suisse ont pesé sur la performance du fonds.

Conformément à la Politique d'Investissement Responsable de Funds For Good, l'empreinte carbone du portefeuille fut en moyenne 44% inférieure à celle de son indice de référence, son Labor Management Score fut en moyenne 5% supérieur à celui d'un indice d'actions mondiales, le gestionnaire ayant choisi de supprimer de son univers les actions faisant partie des 5% des actions les moins bien notées. Le gestionnaire ne rapporte pas de rating moyen ESG, mais les critères de sélection pour les titres ont été respectés (le minimum étant BBB pour les titres de marchés développés et BB pour les sociétés de marchés émergents).

FFG - European Equities Sustainable Moderate – Gestionnaire : Acadian Asset Management

Objectifs & politique d'investissement et de durabilité

Le Compartiment est un compartiment nourricier qui investit au moins 85% de ses actifs nets dans le compartiment FFG – European Equities Sustainable (le « Fonds Maître »), et plus précisément dans la classe I. De manière accessoire et afin de limiter l'exposition du Compartiment aux risques des marchés d'actions, une couverture systématique de l'exposition action sera mise en place. La couverture limitera l'exposition du fonds au marché des actions à 50% maximum. Les avoirs du portefeuille non investis dans le Fonds Maître ou dans les instruments de couverture seront conservés sous forme de liquidités dans le Compartiment.

A côté de son objectif financier, le Compartiment génère un impact social concret, par l'intermédiaire du Coordinateur de Distribution de la SICAV, dont l'approche est certifiée par Forum Ethibel. Après déduction de ses frais de fonctionnement, le Coordinateur de Distribution reverse le montant le plus important entre 50% de ses bénéfices nets et 10% de son chiffre d'affaires au projet social qu'il a lui-même mis en place et qu'il anime, « Funds For Good Impact ». « Funds for Good Impact » consacre la totalité de ses moyens financiers à la lutte contre la pauvreté et à la création d'emploi, en allouant des prêts d'honneur et de l'accompagnement à des personnes précarisées ayant un projet d'entreprise, leur permettant ainsi de démarrer leur activité. Plus d'informations sont disponibles sur www.fundsforgood.eu.

Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement Durabilité ainsi que de contribuer à une réduction des émissions de carbone en vue de la réalisation des objectifs de limitation du réchauffement planétaire à long terme fixés par l'accord de Paris. La sélection des actifs ou des OPCVM ou autres OPC composant le portefeuille du Compartiment respectera la Politique d'Investissement Responsable de Funds For Good, disponible dans son intégralité sur www.fundsforgood.eu

Par ailleurs, conformément à son objectif d'investissement durable, le Compartiment vise à investir dans des investissements sous-jacents qui contribuent à l'atténuation du changement climatique au sens du Règlement Taxonomie. Comme décrit ci-dessus ainsi que dans la Politique d'Investissement Responsable de Funds For Good, le Compartiment a (entre autres) comme objectif de contribuer à une réduction des émissions de carbone en vue de la réalisation des objectifs de limitation du réchauffement planétaire à long terme fixés par l'accord de Paris. A ce titre, le Compartiment établit plusieurs critères d'exclusion s'appliquant à certains secteurs contribuant au réchauffement planétaire. Ces règles d'exclusions s'appliquent à certaines activités économiques (comme l'exploration, l'extraction ou la production d'électricité) liées au charbon ou au pétrole et au gaz non conventionnels. De plus, la Politique d'Investissement Responsable de Funds For Good établit des objectifs d'empreinte carbone pour chaque compartiment concerné par la réduction des émissions de carbone en vue de la réalisation des objectifs de limitation du réchauffement planétaire à long terme fixés par l'accord de Paris. Plus d'information à ce sujet est disponible dans la Politique d'Investissement Responsable de Funds For Good, disponible dans son intégralité sur www.fundsforgood.eu. Il est attendu que le Compartiment investira au moins une petite partie de ses actifs nets dans des investissements durables. Parmi ces investissements durables, il peut être raisonnablement attendu à ce qu'une petite partie soit investie dans des activités habilitantes et transitoires visées à l'article 16 et à l'article 10, paragraphe 2, du Règlement Taxonomie, respectivement.

À la date du présent rapport annuel, il n'est cependant pas possible de détailler l'alignement du Compartiment sur le Règlement Taxonomie, le gestionnaire d'investissement n'étant actuellement pas en mesure de déterminer avec précision dans quelle mesure les investissements du Compartiment sont des activités respectueuses de l'environnement alignées sur la taxonomie ou des investissements dans des activités habilitantes et transitoires.

Performance en 2021

La performance annuelle du fonds s'élève à +10.45%. L'exposition nette aux actions sur 2021 s'élève à 36% du portefeuille. La performance du fonds est à attribuer à la belle performance de son fonds « master », le FFG - European Equities Sustainable (+29.29%), combinée à un gestion des risques de marché et de devises efficace du gestionnaire.

Conformément à la Politique d'Investissement Responsable de Funds For Good, l'empreinte carbone du portefeuille fut en moyenne 44% inférieure à celle de son indice de référence, son Labor Management Score fut en moyenne 5% supérieur à celui d'un indice d'actions mondiales, le gestionnaire ayant choisi de supprimer de son univers les actions faisant partie des 5% des actions les moins bien notées. Le gestionnaire ne rapporte pas de rating moyen ESG, mais les critères de sélection pour les titres ont été respectés (le minimum étant BBB pour les titres de marchés développés et BB pour les sociétés de marchés émergents).

Luxembourg, le 23 février 2022

Le Conseil d'Administration

Note : Les informations de ce rapport sont données à titre indicatif sur base d'informations historiques et ne sont pas indicatives des résultats futurs.



Rapport d'audit

Aux Actionnaires de
FFG

Notre opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de FFG (le « Fonds ») et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2021, ainsi que du résultat de leurs opérations et des changements des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Ce que nous avons audité

Les états financiers du Fonds comprennent :

- l'état globalisé du patrimoine du Fonds et l'état du patrimoine de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2021 ;
- l'état globalisé des opérations et des autres variations de l'actif net du Fonds et l'état des opérations et des autres variations de l'actif net de chacun de ses compartiments pour l'exercice clos à cette date ;
- l'état du portefeuille-titres et des autres actifs nets au 31 décembre 2021 ; et
- les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la Loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration du Fonds. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport d'audit sur ces états financiers.

*PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg
T : +352 494848 1, F : +352 494848 2900, www.pwc.lu*

*Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n°10028256)
R.C.S. Luxembourg B 65 477 - TVA LU25482518*



Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration du Fonds pour les états financiers

Le Conseil d'Administration du Fonds est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds et de ses compartiments à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou certains de ses compartiments ou de cesser leur activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Les objectifs de notre audit sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration du Fonds, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du Fonds du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds ou de ses compartiments à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Fonds ou ses compartiments à cesser leur exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
Représentée par

Luxembourg, le 20 avril 2022

Sébastien Sadzot

FFG

Etat globalisé du patrimoine (en EUR) au 31 décembre 2021

Actif	
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	485.336.070,85
Dépôts de garantie sur futures	1.920.904,56
Avoirs bancaires	59.583.105,86
Frais d'établissement, nets	17.697,72
A recevoir sur garantie en espèces payée	635.000,00
A recevoir sur émissions d'actions	379.150,23
Revenus à recevoir sur portefeuille-titres	388.723,99
Autres créances	829.506,13
Total de l'actif	549.090.159,34
Exigible	
Dettes bancaires	3.243,94
Moins-values non réalisées sur futures	831.568,91
Moins-values non réalisées sur changes à terme	579.586,62
Frais à payer	1.451.947,37
Autres dettes	2.079,68
Total de l'exigible	2.868.426,52
Actif net à la fin de l'exercice	546.221.732,82

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

FFG

Etat globalisé des opérations et des autres variations de l'actif net (en EUR) du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

Revenus

Dividendes, nets	5.792.015,72
Intérêts sur obligations et autres titres, nets	279.763,25
Intérêts bancaires	394,45
Autres revenus	54.347,91
Total des revenus	6.126.521,33

Charges

Commissions de gestion et de distribution	4.200.786,53
Commission de performance	274,60
Commission de dépositaire	242.749,41
Frais bancaires et autres commissions	58.254,07
Frais sur transactions	640.034,71
Frais d'administration centrale	257.370,63
Frais professionnels	23.257,46
Autres frais d'administration	79.326,45
Taxe d'abonnement	153.925,30
Autres impôts	998,15
Intérêts bancaires payés	315.832,47
Autres charges	123.558,91
Total des charges	6.096.368,69

Revenus nets des investissements	30.152,64
----------------------------------	-----------

Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)

- sur portefeuille-titres	28.404.215,06
- sur futures	-4.864.479,47
- sur changes à terme	-161.791,18
- sur devises	147.327,85
Résultat réalisé	23.555.424,90

Variation nette de la plus-/(moins-) value non réalisée

- sur portefeuille-titres	30.731.519,02
- sur futures	-399.596,60
- sur changes à terme	-1.584.647,67
Résultat des opérations	52.302.699,65

Dividendes payés	-926.390,89
------------------	-------------

Réinvestissements	900,45
-------------------	--------

Emissions	260.730.008,88
-----------	----------------

Rachats	-89.967.909,85
---------	----------------

Total des variations de l'actif net	222.139.308,24
-------------------------------------	----------------

Total de l'actif net au début de l'exercice	324.082.424,58
---	----------------

Total de l'actif net à la fin de l'exercice	546.221.732,82
---	----------------

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

FFG - European Equities Sustainable Moderate

Etat du patrimoine (en EUR)

au 31 décembre 2021

Actif

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	38.430.776,08
Dépôts de garantie sur futures	1.920.904,56
Avoirs bancaires	1.405.720,39
Frais d'établissement, nets	5.461,49
A recevoir sur garantie en espèces payée	5.000,00
Autres créances	829.506,13
Total de l'actif	42.597.368,65

Exigible

Dettes bancaires	0,08
Moins-values non réalisées sur futures	831.568,91
Moins-values non réalisées sur changes à terme	8.532,76
Frais à payer	63.172,38
Autres dettes	2.079,68
Total de l'exigible	905.353,81

Actif net à la fin de l'exercice 41.692.014,84

Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en EUR)
R Dis	258,000	EUR	105,08	27.109,49
R Acc	176.591,866	EUR	119,63	21.126.240,66
I Acc	163.843,942	EUR	125,36	20.538.664,69
				41.692.014,84

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

FFG - European Equities Sustainable Moderate

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net (en EUR)

du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

Revenus

Autres revenus	13.284,59
Total des revenus	13.284,59

Charges

Commissions de gestion et de distribution	213.894,00
Commission de performance	274,60
Commission de dépositaire	25.338,71
Frais bancaires et autres commissions	3.525,46
Frais sur transactions	24.501,73
Frais d'administration centrale	53.638,46
Frais professionnels	1.842,91
Autres frais d'administration	15.220,50
Taxe d'abonnement	1.159,20
Autres impôts	36,39
Intérêts bancaires payés	13.817,09
Autres charges	35.987,19
Total des charges	389.236,24

Pertes nettes des investissements	-375.951,65
-----------------------------------	-------------

Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)

- sur portefeuille-titres	1.633.852,35
- sur futures	-4.864.479,47
- sur changes à terme	-81.561,22
- sur devises	-579,31
Résultat réalisé	-3.688.719,30

Variation nette de la plus-/-(moins-) value non réalisée

- sur portefeuille-titres	7.961.304,80
- sur futures	-399.596,60
- sur changes à terme	-12.979,91

Résultat des opérations	3.860.008,99
-------------------------	--------------

Emissions	4.673.743,57
-----------	--------------

Rachats	-5.132.563,23
---------	---------------

Total des variations de l'actif net	3.401.189,33
-------------------------------------	--------------

Total de l'actif net au début de l'exercice	38.290.825,51
---	---------------

Total de l'actif net à la fin de l'exercice	41.692.014,84
---	---------------

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

FFG - European Equities Sustainable Moderate

Statistiques (en EUR)

au 31 décembre 2021

Total de l'actif net	Devise	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2021
	EUR	48.319.963,72	38.290.825,51	41.692.014,84

VNI par classe d'action	Devise	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2021
R Dis	EUR	98,23	95,66	105,08
R Acc	EUR	111,84	108,91	119,63
I Acc	EUR	115,91	113,50	125,36

Nombre d'actions	en circulation au début de l'exercice	émises	remboursées	en circulation à la fin de l'exercice
R Dis	287,000	140,000	-169,000	258,000
R Acc	183.084,323	11.589,986	-18.082,443	176.591,866
I Acc	161.440,103	26.780,802	-24.376,963	163.843,942

FFG - European Equities Sustainable Moderate

Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR)

au 31 décembre 2021

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
<u>Portefeuille-titres</u>					
<u>Fonds d'investissement ouverts</u>					
Fonds d'investissement (OPCVM)					
EUR	257.303	FFG European Equity Sustain I C	<u>27.228.030,48</u>	<u>38.430.776,08</u>	<u>92,18</u>
Total portefeuille-titres			<u>27.228.030,48</u>	<u>38.430.776,08</u>	<u>92,18</u>
Avoirs bancaires				1.405.720,39	3,37
Dettes bancaires				-0,08	0,00
Autres actifs/(passifs) nets				1.855.518,45	4,45
Total				<u>41.692.014,84</u>	<u>100,00</u>

* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

FFG - European Equities Sustainable Moderate

Répartition économique et géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2021

Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Fonds d'investissement	<u>92,18 %</u>
Total	<u><u>92,18 %</u></u>

Répartition géographique

(par pays de résidence de l'émetteur)
(en pourcentage de l'actif net)

Luxembourg	<u>92,18 %</u>
Total	<u><u>92,18 %</u></u>

FFG - Global Flexible Sustainable

Etat du patrimoine (en EUR)

au 31 décembre 2021

Actif

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	266.520.972,53
Avoirs bancaires	50.817.788,57
Frais d'établissement, nets	3.817,15
A recevoir sur garantie en espèces payée	630.000,00
A recevoir sur émissions d'actions	83.483,67
Revenus à recevoir sur portefeuille-titres	377.501,06
Total de l'actif	318.433.562,98

Exigible

Dettes bancaires	3.243,12
Moins-values non réalisées sur changes à terme	571.053,86
Frais à payer	891.560,03
Total de l'exigible	1.465.857,01

Actif net à la fin de l'exercice

316.967.705,97

Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en EUR)
R Dis	291.476,142	EUR	129,60	37.776.597,04
R Acc	1.197.136,156	EUR	131,71	157.676.031,11
I Acc	294.471,917	EUR	123,94	36.495.471,17
C Dis	478.773,577	EUR	131,39	62.907.337,68
C Acc	142.574,298	EUR	131,00	18.677.510,33
F Acc	500.000,000	EUR	0,01360	6.798,16
S Dis	3.296,000	EUR	133,71	440.699,83
S Acc	21.959,755	EUR	136,03	2.987.260,65
				316.967.705,97

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

FFG - Global Flexible Sustainable

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net (en EUR)

du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

Revenus

Dividendes, nets	3.111.749,21
Intérêts sur obligations et autres titres, nets	279.763,25
Intérêts bancaires	394,45
Autres revenus	6.052,84
Total des revenus	3.397.959,75

Charges

Commissions de gestion et de distribution	2.813.271,49
Commission de dépositaire	140.803,95
Frais bancaires et autres commissions	28.069,05
Frais sur transactions	339.099,34
Frais d'administration centrale	105.051,12
Frais professionnels	11.124,57
Autres frais d'administration	43.834,28
Taxe d'abonnement	122.160,99
Autres impôts	961,76
Intérêts bancaires payés	283.058,82
Autres charges	50.922,22
Total des charges	3.938.357,59

Pertes nettes des investissements -540.397,84

Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)

- sur portefeuille-titres	13.099.806,65
- sur changes à terme	-77.546,37
- sur devises	216.969,30
Résultat réalisé	12.698.831,74

Variation nette de la plus-/-(moins-) value non réalisée

- sur portefeuille-titres	11.291.226,42
- sur changes à terme	-1.571.667,76
Résultat des opérations	22.418.390,40

Dividendes payés -926.390,89

Réinvestissements 900,45

Emissions 130.971.955,84

Rachats -33.794.993,36

Total des variations de l'actif net 118.669.862,44

Total de l'actif net au début de l'exercice 198.297.843,53

Total de l'actif net à la fin de l'exercice 316.967.705,97

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

FFG - Global Flexible Sustainable

Statistiques (en EUR)

au 31 décembre 2021

Total de l'actif net	Devise	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2021
	EUR	69.430.739,04	198.297.843,53	316.967.705,97

VNI par classe d'action	Devise	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2021
R Dis	EUR	117,20	120,38	129,60
R Acc	EUR	117,02	121,03	131,71
I Acc	EUR	108,74	113,20	123,94
C Dis	EUR	118,05	121,62	131,39
C Acc	EUR	115,72	120,06	131,00
F Acc	EUR	0,01193	0,01242	0,01360
S Dis	EUR	119,32	123,55	133,71
S Acc	EUR	119,07	124,04	136,03

Nombre d'actions	en circulation au début de l'exercice	émises	réinvesties	remboursées	en circulation à la fin de l'exercice
R Dis	219.227,414	87.861,938	7,225	-15.620,435	291.476,142
R Acc	606.003,039	662.732,597	-	-71.599,480	1.197.136,156
I Acc	195.840,025	167.093,605	-	-68.461,713	294.471,917
C Dis	460.476,232	65.466,145	-	-47.168,800	478.773,577
C Acc	108.141,336	69.324,844	-	-34.891,882	142.574,298
F Acc	500.000,000	-	-	-	500.000,000
S Dis	3.596,000	-	-	-300,000	3.296,000
S Acc	56.082,250	-	-	-34.122,495	21.959,755

Dividendes payés	Devise	Dividende par classe d'action	Date ex-dividende
R Dis	EUR	1,30	01.06.2021
C Dis	EUR	1,26	01.06.2021
S Dis	EUR	1,71	01.06.2021

FFG - Global Flexible Sustainable

Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR) au 31 décembre 2021

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
Portefeuille-titres					
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs					
Actions					
CAD	92.100	Agnico Eagle Mines Ltd	4.393.494,05	4.311.019,88	1,36
CAD	120.000	Endeavour Mining PLC	2.334.662,86	2.318.178,48	0,73
CAD	94.000	Franco Nevada Corporation	9.325.465,26	11.455.992,76	3,61
CAD	210.000	Lundin Gold Inc	1.419.649,93	1.524.413,44	0,48
CAD	175.000	Osisko Gold Royalties Ltd	1.994.138,78	1.887.229,69	0,60
CAD	150.000	Wheaton Precious Metals Corp Reg	4.618.061,12	5.672.138,84	1,79
			24.085.472,00	27.168.973,09	8,57
CHF	150	Chocolade Lindt & Spruengli AG Partizsch	1.083.012,35	1.829.732,17	0,58
CHF	2.000	Geberit AG Reg	855.414,39	1.439.447,25	0,45
CHF	340	Givaudan SA Reg	1.052.431,88	1.573.579,32	0,50
CHF	21.000	Logitech Intl SA Reg	1.462.968,09	1.559.285,29	0,49
CHF	39.000	Roche Holding Ltd Pref	11.083.197,40	14.279.444,23	4,51
CHF	712	SGS SA Reg	1.574.246,61	2.095.295,89	0,66
CHF	850	Straumann Holding AG Reg	664.590,00	1.590.162,32	0,50
			17.775.860,72	24.366.946,47	7,69
DKK	39.000	Chr. Hansen Holding A/S	2.776.396,25	2.702.513,98	0,85
DKK	9.300	Coloplast A/S B	1.092.999,30	1.439.186,91	0,45
DKK	27.000	Novo Nordisk AS B	1.472.117,69	2.668.148,71	0,84
DKK	37.845	Novozymes AS B	1.711.852,00	2.733.401,59	0,86
			7.053.365,24	9.543.251,19	3,00
EUR	200.000	Grifols SA A	3.999.551,35	3.375.000,00	1,07
EUR	1.000	Hermes Intl SA	641.735,54	1.536.000,00	0,48
EUR	85.000	Industria de Diseno Textil SA	2.091.389,22	2.425.050,00	0,77
EUR	30.000	Kone Oyj B	1.742.416,28	1.891.200,00	0,60
EUR	6.900	L'Oréal SA	1.735.619,07	2.876.955,00	0,91
EUR	4.200	LVMH Moët Hennessy L Vuit SE	1.517.931,63	3.053.400,00	0,96
EUR	9.000	Pernod-Ricard SA	1.315.574,35	1.903.500,00	0,60
EUR	36.000	SAP SE	4.034.688,64	4.496.400,00	1,42
EUR	120.000	Unilever Plc Reg	5.834.353,63	5.646.600,00	1,78
			22.913.259,71	27.204.105,00	8,59
GBP	97.315	Burberry Group Plc	1.573.001,93	2.106.710,42	0,66
GBP	33.409	Diageo Plc	1.007.341,81	1.606.072,96	0,51
GBP	334.451	GlaxoSmithKline Plc	5.370.425,16	6.400.160,99	2,02
GBP	39.000	Intertek Group Plc	2.372.199,90	2.615.312,79	0,83
GBP	100.000	Polymetal International PLC	1.743.669,72	1.562.136,33	0,49
GBP	85.000	Reckitt Benckiser Group Plc	6.170.660,20	6.420.898,43	2,03
			18.237.298,72	20.711.291,92	6,54
HKD	390.000	Alibaba Group Holding Ltd Reg	8.176.050,57	5.232.073,71	1,65
HKD	2.400.000	China Feihe Ltd Unitary Share Reg	3.081.478,13	2.832.502,61	0,89
HKD	75.000	Techtronic Industries Co Ltd	473.302,77	1.313.349,68	0,41
HKD	90.000	Tencent Holdings Ltd	4.653.266,28	4.638.696,91	1,46
HKD	2.000.000	Travelsky Technology Ltd H	3.084.327,64	2.960.678,31	0,93
			19.468.425,39	16.977.301,22	5,34
IDR	36.000.000	Kalbe Farma Tbk (PT)	2.926.798,13	3.588.385,66	1,13
JPY	90.000	Asahi Group Holdings Ltd	2.998.018,51	3.075.094,73	0,97
JPY	185.000	Astellas Pharma Inc	2.466.151,45	2.642.709,65	0,83
JPY	21.000	Hoshizaki Corp Ltd	1.531.425,92	1.387.252,17	0,44
JPY	108.000	Kao Corp	5.445.753,15	4.964.415,33	1,57
JPY	2.900	Keyence Corp	842.857,01	1.600.796,59	0,51
JPY	72.000	Komatsu Ltd	1.526.158,92	1.481.049,20	0,47
JPY	180.000	Nabtesco Corp	4.875.994,10	4.680.687,32	1,48
JPY	15.000	Nintendo Co Ltd	5.891.503,86	6.145.836,39	1,94

* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

FFG - Global Flexible Sustainable

Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR) (suite) au 31 décembre 2021

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
JPY	74.000	Otsuka Corp	3.084.243,75	3.102.587,75	0,98
JPY	210.000	Santen Pharmaceutical Co Ltd	2.720.815,63	2.256.489,94	0,71
JPY	88.500	Secom Co Ltd	5.992.620,34	5.397.499,19	1,70
JPY	13.600	Sony Group Corp	1.350.898,79	1.503.410,19	0,47
JPY	13.600	Sysmex Corp	781.887,57	1.615.062,42	0,51
JPY	60.000	TechnoPro Holdings Inc	985.268,66	1.599.177,56	0,50
			<u>40.493.597,66</u>	<u>41.452.068,43</u>	<u>13,08</u>
KRW	27.000	Coway Co Ltd	1.431.206,34	1.486.365,33	0,47
KRW	3.400	LG Household & Health Care Ltd	3.563.420,58	2.759.779,68	0,87
			<u>4.994.626,92</u>	<u>4.246.145,01</u>	<u>1,34</u>
MXN	3.000.000	Kimberly-Clark Mex SAB de CV A	4.200.579,70	3.998.708,79	1,26
SEK	51.000	Assa Abloy AB B	1.136.398,40	1.368.365,60	0,43
SEK	115.000	Sweco AB B Reg	1.574.189,19	1.901.365,87	0,60
			<u>2.710.587,59</u>	<u>3.269.731,47</u>	<u>1,03</u>
SGD	1.000.000	SATS Ltd	2.127.606,68	2.538.208,65	0,80
THB	1.750.000	CP All PCL Foreign	2.992.908,06	2.736.520,73	0,86
THB	1.800.000	Osotspa PCL Foreign Reg	1.777.212,58	1.633.961,29	0,52
			<u>4.770.120,64</u>	<u>4.370.482,02</u>	<u>1,38</u>
TWD	330.000	President Chain Store Corp	2.600.739,15	2.864.241,63	0,90
USD	2.500	Adobe Inc Reg	1.058.567,14	1.247.053,13	0,39
USD	1.530	Alphabet Inc A	2.034.460,59	3.899.077,41	1,23
USD	16.200	Analog Devices Inc	1.527.722,48	2.504.815,27	0,79
USD	20.000	Becton Dickinson & Co	4.156.546,68	4.424.349,05	1,40
USD	24.000	Clorox Co	3.577.023,31	3.681.069,67	1,16
USD	43.000	Colgate-Palmolive Co	2.834.085,49	3.228.026,04	1,02
USD	10.500	Ecolab Inc	1.736.868,53	2.166.779,56	0,68
USD	69.000	Gilead Sciences Inc	4.029.114,54	4.407.186,84	1,39
USD	20.000	Johnson & Johnson	2.578.983,68	3.009.676,28	0,95
USD	63.000	Lamb Weston Holdings Inc Reg S	3.355.480,50	3.512.438,42	1,11
USD	31.000	LKQ Corp	783.543,44	1.636.989,80	0,52
USD	9.000	Mastercard Inc A	2.358.327,01	2.844.722,03	0,90
USD	11.500	Microsoft Corp	2.108.105,88	3.402.251,94	1,07
USD	60.000	Royal Gold Inc	5.386.654,92	5.552.955,67	1,75
USD	146.000	SSR Mining Inc Reg	2.225.738,44	2.273.223,08	0,72
USD	30.000	Taiwan Semiconduct Mfg Co Ltd ADR repr 5 Shares	1.673.894,09	3.174.964,81	1,00
			<u>41.425.116,72</u>	<u>50.965.579,00</u>	<u>16,08</u>
Total actions			<u>215.783.454,97</u>	<u>243.265.419,55</u>	<u>76,73</u>
Obligations					
USD	9.600.000	US 1.25% T-Notes 20/15.05.50	6.989.286,29	7.182.002,12	2,27
USD	1.500.000	US 2% Ser Bonds 21/15.08.51	1.259.588,07	1.346.810,99	0,43
USD	5.000.000	US 2.25% Ser 2049 19/15.08.49	4.888.914,65	4.714.439,87	1,49
Total obligations			<u>13.137.789,01</u>	<u>13.243.252,98</u>	<u>4,19</u>
Instruments du marché monétaire					
EUR	10.000.000	Netherlands 0% Btr 21/25.02.22	10.024.134,78	10.012.300,00	3,16
Total instruments du marché monétaire			<u>10.024.134,78</u>	<u>10.012.300,00</u>	<u>3,16</u>
Total portefeuille-titres			<u>238.945.378,76</u>	<u>266.520.972,53</u>	<u>84,08</u>
Avoirs bancaires				<u>50.817.788,57</u>	<u>16,03</u>
Dettes bancaires				<u>-3.243,12</u>	<u>0,00</u>
Autres actifs/(passifs) nets				<u>-367.812,01</u>	<u>-0,11</u>
Total				<u>316.967.705,97</u>	<u>100,00</u>

* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

FFG - Global Flexible Sustainable

Répartition économique et géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2021

Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Biens de consommation non-cyclique	18,39 %
Services de santé	16,31 %
Matières premières	13,57 %
Technologies	12,31 %
Industrie	9,88 %
Pays et gouvernements	7,35 %
Biens de consommation durable	6,27 %
Total	<u>84,08 %</u>

Répartition géographique

(par pays de résidence de l'émetteur)
(en pourcentage de l'actif net)

Etats-Unis d'Amérique	18,55 %
Japon	13,08 %
Royaume-Uni	8,56 %
Canada	8,56 %
Suisse	7,69 %
Caïmans (Iles)	4,00 %
Pays-Bas	3,16 %
Danemark	3,00 %
France	2,95 %
Taiïwan	1,90 %
Espagne	1,84 %
Allemagne	1,42 %
Thaïlande	1,38 %
Corée du Sud	1,34 %
Mexique	1,26 %
Indonésie	1,13 %
Suède	1,03 %
Chine	0,93 %
Singapour	0,80 %
Finlande	0,60 %
Jersey	0,49 %
Hong Kong	0,41 %
Total	<u>84,08 %</u>

FFG - European Equities Sustainable

Etat du patrimoine (en EUR)

au 31 décembre 2021

Actif

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	105.977.239,71
Avoirs bancaires	1.104.399,38
Frais d'établissement, nets	4.686,26
A recevoir sur émissions d'actions	199.696,73
Revenus à recevoir sur portefeuille-titres	11.222,93
Total de l'actif	107.297.245,01

Exigible

Dettes bancaires	0,74
Frais à payer	227.951,40
Total de l'exigible	227.952,14
Actif net à la fin de l'exercice	107.069.292,87

Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en EUR)
R Acc	6.289,238	EUR	139,73	878.791,77
I Acc	700.976,920	EUR	149,36	104.699.181,43
C Dis	2.670,000	EUR	133,92	357.554,96
C Acc	8.334,128	EUR	135,14	1.126.259,00
F Acc	500.000,000	EUR	0,01501	7.505,71
				107.069.292,87

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

FFG - European Equities Sustainable

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net (en EUR)

du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

Revenus	
Dividendes, nets	2.578.817,22
Autres revenus	35.010,48
Total des revenus	2.613.827,70
Charges	
Commissions de gestion et de distribution	847.187,14
Commission de dépositaire	61.494,85
Frais bancaires et autres commissions	25.107,41
Frais sur transactions	238.296,21
Frais d'administration centrale	79.621,47
Frais professionnels	4.673,48
Autres frais d'administration	18.035,85
Taxe d'abonnement	11.762,64
Intérêts bancaires payés	2.467,30
Autres charges	36.125,60
Total des charges	1.324.771,95
Revenus nets des investissements	1.289.055,75
Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)	
- sur portefeuille-titres	13.522.591,23
- sur changes à terme	-2.683,59
- sur devises	-49.027,06
Résultat réalisé	14.759.936,33
Variation nette de la plus-/-(moins-) value non réalisée	
- sur portefeuille-titres	11.068.139,61
Résultat des opérations	25.828.075,94
Emissions	43.860.534,30
Rachats	-50.113.072,91
Total des variations de l'actif net	19.575.537,33
Total de l'actif net au début de l'exercice	87.493.755,54
Total de l'actif net à la fin de l'exercice	107.069.292,87

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

FFG - European Equities Sustainable

Statistiques (en EUR)

au 31 décembre 2021

Total de l'actif net	Devise	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2021
	EUR	76.480.724,88	87.493.755,54	107.069.292,87

VNI par classe d'action	Devise	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2021
R Acc	EUR	112,81	108,93	139,73
I Acc	EUR	118,71	115,52	149,36
C Dis	EUR	108,79	103,98	133,92
C Acc	EUR	108,25	104,93	135,14
F Acc	EUR	0,01191	0,01160	0,01501

Nombre d'actions	en circulation au début de l'exercice	émises	remboursées	en circulation à la fin de l'exercice
R Acc	4.518,096	3.167,093	-1.395,951	6.289,238
I Acc	746.802,378	336.243,476	-382.068,934	700.976,920
C Dis	100,000	2.570,000	-	2.670,000
C Acc	6.835,128	1.999,000	-500,000	8.334,128
F Acc	500.000,000	-	-	500.000,000

FFG - European Equities Sustainable

Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR) au 31 décembre 2021

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
Portefeuille-titres					
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs					
Actions					
CHF	207	Bell Food Group AG Reg	56.232,14	58.377,58	0,05
CHF	856	Bossard Holding AG	282.329,68	271.582,67	0,25
CHF	3.876	Bucher Industries SA Reg	1.220.749,61	1.688.314,01	1,58
CHF	1.572	Burkhalter Holding Ltd Reg	91.287,41	95.650,23	0,09
CHF	40	Chocolade Lindt & Spruengli AG Partizsch	402.040,43	487.928,58	0,46
CHF	12.373	Co Financière Richemont SA	1.623.819,11	1.636.552,58	1,53
CHF	1.768	DKSH Holding SA	124.529,65	128.579,03	0,12
CHF	998	Dormakaba Holding AG	453.723,92	581.702,23	0,54
CHF	21	Emmi AG Reg	20.767,87	21.823,50	0,02
CHF	663	Georg Fischer SA Reg	710.237,96	886.862,34	0,83
CHF	50	Inficon Holding AG Reg	52.608,08	64.612,87	0,06
CHF	7.847	Kuehne & Nagel Intl AG Reg	1.399.143,96	2.231.178,78	2,08
CHF	1.221	Meier Tobler Gr AG Partizsch	21.317,45	21.226,63	0,02
CHF	16	Metall Zug Ltd B Reg	18.607,42	31.833,19	0,03
CHF	11.061	Nestlé SA Reg	1.063.540,40	1.361.422,95	1,27
CHF	2.165	Orior AG	178.951,43	187.979,51	0,18
CHF	414	Partners Group Holding Reg	562.580,17	604.767,77	0,57
CHF	14.411	Roche Holding Ltd Pref	3.967.803,77	5.276.437,71	4,93
CHF	1.488	SFS Group SA	132.247,13	181.365,72	0,17
CHF	4.012	Sonova Holding AG	862.945,81	1.386.417,95	1,30
CHF	1.030	Straumann Holding AG Reg	1.305.780,59	1.926.902,58	1,80
CHF	4.799	Vifor Pharma AG Reg	475.105,28	752.018,23	0,70
			<u>15.026.349,27</u>	<u>19.883.536,64</u>	<u>18,58</u>
DKK	55	Alk-Abello A/S B	24.021,04	25.363,88	0,02
DKK	505	AP Moeller Maersk AS B	909.147,32	1.592.183,63	1,49
DKK	14.345	Demant AS Reg	679.679,12	646.299,63	0,60
DKK	3.008	Genmab A/S	1.002.469,40	1.063.634,73	0,99
DKK	3.820	H Lundbeck A/S	84.517,72	86.720,82	0,08
DKK	1.885	North Media A/S Reg	16.845,84	27.371,21	0,03
DKK	38.062	Novo Nordisk AS B	3.293.614,90	3.761.299,12	3,51
DKK	11.791	Pandora A/S	1.320.785,87	1.292.647,99	1,21
DKK	854	SolarAS B	31.647,34	91.281,74	0,09
DKK	2.691	Sparekassen Sjælland	34.572,54	59.697,56	0,06
			<u>7.397.301,09</u>	<u>8.646.500,31</u>	<u>8,08</u>
EUR	10.849	Aalberts NV	588.382,50	632.062,74	0,59
EUR	630	ABO Wind AG	38.082,97	35.154,00	0,03
EUR	33.819	ADVA Optical Networking SE Bearer	200.100,34	476.171,52	0,44
EUR	1.885	Alkemy SpA	36.970,32	42.789,50	0,04
EUR	1.246	Altamir	21.108,39	31.648,40	0,03
EUR	1.368	Alten	177.915,30	216.828,00	0,20
EUR	25.504	Andritz AG	767.731,21	1.157.371,52	1,08
EUR	29.882	Aperam SA	1.098.694,61	1.423.578,48	1,33
EUR	4.722	ASM Intl NV Reg	627.451,81	1.835.441,40	1,71
EUR	6.661	ASML Holding NV	2.945.670,14	4.707.328,70	4,40
EUR	3.818	Aurubis AG	331.316,88	336.213,08	0,31
EUR	2.433	Axway Software	35.797,86	65.447,70	0,06
EUR	984	Banca Mediolanum	6.867,78	8.541,12	0,01
EUR	17.928	Bayerische Motorenwerke AG	1.637.385,75	1.586.448,72	1,48
EUR	12.053	BE Semiconductor Industries NV Reg	951.964,02	904.216,06	0,84
EUR	7.707	Bekaert SA	239.491,70	301.651,98	0,28
EUR	574	BIC SA	27.866,78	27.161,68	0,03
EUR	34	Caisse Reg CA Mutuel Languedoc	2.865,92	1.902,98	0,00
EUR	6.699	Carl Zeiss Meditec AG	1.089.198,25	1.238.310,15	1,16
EUR	10.702	CBO Territoria	40.024,21	39.169,32	0,04
EUR	3.663	Cegedim SA	94.391,33	87.912,00	0,08
EUR	1.759	Cenit AG	21.865,51	24.362,15	0,02

* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

FFG - European Equities Sustainable

Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR) (suite) au 31 décembre 2021

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
EUR	16.951	Cie de Saint-Gobain SA	908.525,38	1.048.758,37	0,98
EUR	8.309	Clearwise AG Reg	17.122,36	17.448,90	0,02
EUR	94.541	CNH Industrial NV	1.346.635,28	1.613.814,87	1,51
EUR	7.201	Coface SA	74.909,84	90.228,53	0,08
EUR	1.721	Consti Plc	22.318,79	20.824,10	0,02
EUR	9.669	CTT Correios de Portugal SA	41.246,02	44.042,30	0,04
EUR	19.503	Daimler AG Reg	1.416.486,08	1.318.207,77	1,23
EUR	9.751	Daimler Truck Holding AG	283.965,37	314.859,79	0,29
EUR	1.748	Dassault Systemes SA	93.827,22	91.437,88	0,09
EUR	159	Delfingen Industry SA	5.846,47	7.616,10	0,01
EUR	27.736	Derichebourg	256.275,09	281.520,40	0,26
EUR	51.026	Emak SpA	76.641,62	107.919,99	0,10
EUR	27.014	Erste Group Bank AG	993.522,00	1.117.028,90	1,04
EUR	11.779	Eurofins Scientific SE	1.205.648,69	1.281.555,20	1,20
EUR	1.330	Evli Bank Oyj	20.973,11	34.846,00	0,03
EUR	17.415	EXOR NV	1.250.297,74	1.375.088,40	1,28
EUR	5.606	F-Secure Corp Reg	18.981,92	27.833,79	0,03
EUR	3.822	Fiskars Oyj Reg	38.710,09	87.906,00	0,08
EUR	14.595	GEA Group AG	637.067,82	701.873,55	0,66
EUR	11.594	Gefran SpA	108.240,85	130.432,50	0,12
EUR	9.549	Group SFPI SA	32.418,86	33.612,48	0,03
EUR	610	Guerbet SA	21.966,61	22.753,00	0,02
EUR	512	Hexaom SA	17.609,78	18.944,00	0,02
EUR	5.364	Ilkka-Yhtyma Oyj	24.252,18	25.532,64	0,02
EUR	1.393	IMCD BV	273.501,90	271.217,10	0,25
EUR	680	Infotel SA	28.227,55	38.216,00	0,04
EUR	1.036	Ion Beam Applications SA	15.161,41	15.788,64	0,01
EUR	10.476	Ipsen	541.844,16	843.318,00	0,79
EUR	5.815	Jeronimo Martins SA Reg	103.206,70	116.881,50	0,11
EUR	1.760	Jungheinrich AG Pref	69.167,30	78.988,80	0,07
EUR	50.182	K+S Aktiengesellschaft Reg	820.756,72	762.013,67	0,71
EUR	56.981	Kesko Oyj B	1.636.900,86	1.671.822,54	1,56
EUR	8.349	Koninklijke Ahold Delhaize NV	236.422,81	251.597,12	0,24
EUR	213	KSB SE & Co KGaA Pref	43.852,00	78.384,00	0,07
EUR	5.465	Laboratorios Farmaceu Rovi SA	312.133,13	403.317,00	0,38
EUR	7.535	Marr SpA	155.970,73	142.411,50	0,13
EUR	347	Mediaset Espana Com SA	2.104,79	1.426,17	0,00
EUR	9.955	Merck KGaA	1.443.186,50	2.259.785,00	2,11
EUR	1.644	Mwb Fairtrade Wertpapierha AG	18.692,93	21.043,20	0,02
EUR	328	Ned Apparatenfabriek Nedap NV Bearer	14.058,25	20.532,80	0,02
EUR	8.758	Nemetschek SE	879.349,62	987.902,40	0,92
EUR	2.901	Neuronex	76.219,93	110.238,00	0,10
EUR	366	Nexus AG	12.751,08	26.205,60	0,02
EUR	40.127	Oci NV Reg	924.654,50	923.723,54	0,86
EUR	1.924	Orion Corp (New)	69.236,91	69.456,40	0,07
EUR	264	Picanol NV	20.886,60	16.737,60	0,02
EUR	18.373	Pihlajalinna Plc	177.927,41	232.234,72	0,22
EUR	660	Piscines Desjoyaux SA	14.877,19	19.536,00	0,02
EUR	1.370	PSI Software AG	62.893,75	63.431,00	0,06
EUR	31.221	Publicis Groupe SA	1.401.728,36	1.848.283,20	1,73
EUR	37.125	Raiffeisen Bank Intl AG	886.574,70	960.795,00	0,90
EUR	24.186	Randstad NV	1.299.769,02	1.452.127,44	1,36
EUR	157	Resilux	25.710,38	35.953,00	0,03
EUR	59.122	Rexel SA	695.665,89	1.054.145,26	0,98
EUR	1.509	RTL Group SA	77.406,25	70.349,58	0,07
EUR	13.439	Salzgitter AG	423.555,29	422.253,38	0,39
EUR	80	Samse SA	12.953,50	16.480,00	0,02
EUR	849	Sanlorenzo SpA	14.227,19	32.177,10	0,03
EUR	5.107	Scanfil PLC Reg	23.580,89	38.098,22	0,04
EUR	2.987	Seche Environnement SA	183.842,63	214.466,60	0,20
EUR	2.906	Shurgard Self Storage Eu Sàrl Reg	161.330,66	167.095,00	0,16
EUR	30	Siili Solutions Plc	490,39	438,00	0,00
EUR	907	Sipef SA	53.146,10	51.608,30	0,05
EUR	50.666	Société Générale SA	1.276.105,66	1.530.366,53	1,43

* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

FFG - European Equities Sustainable

Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR) (suite) au 31 décembre 2021

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
EUR	165	Sofina SA	70.008,00	71.280,00	0,07
EUR	932	SOMFY SA	79.867,12	164.218,40	0,15
EUR	1.215	Ste Informatique Industrielle	47.157,03	58.563,00	0,05
EUR	261	STEF SA	25.674,10	26.622,00	0,03
EUR	28.780	STMicroelectronics NV	1.210.860,94	1.248.188,60	1,17
EUR	349	Sto Se & Co KGaA Pref Reg	29.616,91	77.129,00	0,07
EUR	3.751	Strabag SE	63.942,02	137.474,15	0,13
EUR	1.464	Surteco Group SE	31.064,36	55.485,60	0,05
EUR	6.257	Sword Group SA Reg	205.342,49	273.118,05	0,26
EUR	651	Synergie SA	24.130,81	23.696,40	0,02
EUR	4.403	Taaleri Plc	35.710,20	49.313,60	0,05
EUR	17.250	Technip Energies NV	238.407,59	221.145,00	0,21
EUR	1.616	Technotrans SE Reg	40.886,74	47.672,00	0,04
EUR	179	Thermador Groupe SA Bearer Têg	14.116,00	18.186,40	0,02
EUR	1.468	Titanium Oyj	20.831,36	22.020,00	0,02
EUR	75.730	Télévision Française 1 SA TF1	502.722,98	660.744,25	0,62
EUR	1.804	Umanis SA	28.375,66	27.240,40	0,03
EUR	15.333	Uponor Oyj A Reg	182.315,30	321.073,02	0,30
EUR	1.057	USU Software AG	20.073,12	25.579,40	0,02
EUR	2.238	Van Lanschot Kempen NV Certif	51.514,32	49.236,00	0,05
EUR	2.842	Verbund AG A	273.219,08	281.073,80	0,26
EUR	4.519	Vilmorin et Cie	230.075,01	242.218,40	0,23
EUR	3.192	Vincit Oyj	27.757,18	25.599,84	0,02
EUR	431	Virbac SA	84.867,14	182.959,50	0,17
EUR	45.941	Voestalpine	1.425.779,57	1.470.112,00	1,37
EUR	8.718	Wacker Chemie AG	1.179.054,05	1.147.288,80	1,07
EUR	12.047	Wendel SE	1.334.527,34	1.269.753,80	1,19
EUR	5.848	Wienerberger AG	188.962,33	189.124,32	0,18
EUR	21.528	Wolters Kluwer NV	2.061.236,75	2.230.300,80	2,08
			44.112.799,89	52.931.058,10	49,44
GBP	195	888 Holdings Plc Reg	893,86	699,12	0,00
GBP	22.218	A G Barr Plc Reg	132.906,42	137.083,56	0,13
GBP	39.977	Allergy Therapeutics Plc Reg	5.992,29	15.356,44	0,01
GBP	4.273	Aptitude Software Group Plc Reg	30.290,70	29.519,67	0,03
GBP	11.695	Atalaya Mining Plc Reg	36.163,66	57.321,92	0,05
GBP	63.155	Breedon Group Plc	73.556,68	71.463,12	0,07
GBP	9.932	Brewin Dolphin Holdings Plc	44.079,84	43.771,26	0,04
GBP	27.716	Brickability Group Plc	21.224,34	33.177,77	0,03
GBP	646	Castings Plc Reg	3.132,00	2.754,65	0,00
GBP	20.669	Coca-Cola HBC Ltd Reg	628.410,62	629.015,01	0,59
GBP	801	Croda International Plc Reg	78.585,62	96.552,53	0,09
GBP	6.951	DFS Furniture Plc	23.677,65	21.940,36	0,02
GBP	4.847	FDM Group (Holdings) Plc Reg	41.710,24	73.436,30	0,07
GBP	24.414	Greggs Plc Reg	854.663,85	970.388,82	0,91
GBP	2.092	Headlam Group Plc	11.334,78	10.664,88	0,01
GBP	96.769	Howden Joinery Group Plc	1.028.393,66	1.038.742,91	0,97
GBP	35.354	IMI Plc	456.654,83	731.036,25	0,68
GBP	623	Impellam Group PLC Reg	3.288,61	3.613,83	0,00
GBP	29.675	Inchcape Plc	230.591,40	321.472,68	0,30
GBP	4.614	Intermediate Capital Group Plc	121.395,50	120.577,10	0,11
GBP	92.293	Investec Plc	337.096,84	442.471,49	0,41
GBP	20.245	Kainos Group PLC Reg	256.042,66	462.264,49	0,43
GBP	378.368	Kingfisher Plc	1.307.286,21	1.524.639,03	1,42
GBP	198.046	M&G PLC Reg	499.880,81	470.608,33	0,44
GBP	21.323	Macfarlane Group Plc	25.584,18	33.017,36	0,03
GBP	58.971	Man Group Plc Reg	147.213,68	159.727,46	0,15
GBP	282.366	Marks & Spencer Group Plc	787.417,50	778.263,01	0,73
GBP	2.868	Marshalls Plc	27.049,32	23.656,45	0,02
GBP	2.478	MP Evans Group Plc	23.084,81	24.616,03	0,02
GBP	11.469	Next Fifteen Com Gr Plc	153.246,39	183.054,74	0,17
GBP	97.392	Ninety One PLC Reg	257.938,03	321.563,79	0,30
GBP	524	NMCN Plc Reg	4.950,24	0,00	0,00
GBP	11.734	Norcros PLC Reg	31.518,48	43.746,27	0,04

* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

FFG - European Equities Sustainable

Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR) (suite) au 31 décembre 2021

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
GBP	2.438	Polar Capital Holdings Plc Reg	15.362,75	23.028,07	0,02
GBP	3.462	Quartix Technologies Plc Reg	18.240,14	15.875,90	0,01
GBP	48.951	Redrow Plc Reg	379.885,18	408.607,47	0,38
GBP	148.461	Sage Group Plc	1.350.498,06	1.507.677,13	1,41
GBP	8.727	Sanderson Design Group PLC	15.124,83	17.463,24	0,02
GBP	32.860	Schroders Plc	1.384.251,20	1.393.375,58	1,30
GBP	5.686	ScS Group Plc Reg	17.967,45	15.441,60	0,01
GBP	120.092	Spirent Communications Plc Reg	315.900,45	395.083,04	0,37
GBP	18.356	SThree Plc	61.077,51	101.448,74	0,09
GBP	24.632	Travis Perkins Plc	516.448,68	456.080,01	0,43
GBP	2.369	Vertu Motors Plc Reg	1.180,52	1.941,35	0,00
GBP	12.833	Victrex Plc	368.389,02	373.576,92	0,35
GBP	1.858	Vitec Group Plc (The)	31.608,79	31.425,68	0,03
GBP	76.299	Wise Plc	800.346,24	687.599,92	0,64
			12.961.536,52	14.304.841,28	13,33
NOK	11.766	American Shipping Company ASA	33.566,16	37.776,03	0,04
NOK	18.536	Pareto Bk ASA Reg	77.213,98	109.967,57	0,10
NOK	1.918	Wilh Wilhelmsen Hg ASA A	34.711,33	39.586,82	0,04
			145.491,47	187.330,42	0,18
SEK	44.167	Husqvarna AB B	382.273,29	621.476,48	0,58
SEK	88.481	Investor AB B	1.235.617,72	1.957.567,31	1,83
SEK	5.879	Inwido AB	33.269,39	106.909,82	0,10
SEK	4.172	Nimbus Group AB	28.713,05	30.395,82	0,03
SEK	3.394	Qleanair AB	21.628,98	21.694,32	0,02
SEK	9.306	Transtema Group AB Reg	20.774,10	42.940,29	0,04
			1.722.276,53	2.780.984,04	2,60
USD	104.611	BP Plc ADR repr 6 Shares	2.310.744,63	2.450.555,01	2,29
USD	20.634	Cazoo Group Ltd	240.590,47	109.450,23	0,10
USD	13.541	Endava Ltd A spons ADR repr 1 Share Reg	1.366.034,47	2.000.180,08	1,87
USD	18.511	GlaxoSmithKline Plc ADR repr 2 Shares	685.418,90	718.099,14	0,67
USD	6.483	Icon Plc	961.405,55	1.766.172,68	1,65
			5.564.194,02	7.044.457,14	6,58
Total actions			86.929.948,79	105.778.707,93	98,79
Valeurs mobilières négociées sur un autre marché réglementé					
Actions					
EUR	3.229	Efecte Plc Reg	48.615,14	42.299,90	0,04
GBP	57.619	Eckoh Plc Reg	36.130,85	36.374,10	0,03
GBP	12.971	Science Group PLC Reg	30.464,13	70.296,79	0,07
GBP	7.174	Wynnstay Group Plc	30.349,14	49.560,99	0,05
			96.944,12	156.231,88	0,15
Total actions			145.559,26	198.531,78	0,19
Total portefeuille-titres			87.075.508,05	105.977.239,71	98,98
Avoirs bancaires				1.104.399,38	1,03
Dettes bancaires				-0,74	0,00
Autres actifs/(passifs) nets				-12.345,48	-0,01
Total				107.069.292,87	100,00

* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

FFG - European Equities Sustainable

Répartition économique et géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2021

Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Services de santé	22,19 %
Industrie	21,26 %
Biens de consommation durable	15,83 %
Technologies	15,38 %
Finances	9,31 %
Matières premières	7,19 %
Biens de consommation non-cyclique	4,86 %
Energie	2,53 %
Services aux collectivités	0,28 %
Services de télécommunication	0,07 %
Immobilier	0,04 %
Fonds d'investissement	0,04 %
Total	<u>98,98 %</u>

Répartition géographique

(par pays de résidence de l'émetteur)
(en pourcentage de l'actif net)

Suisse	19,17 %
Royaume-Uni	17,70 %
Pays-Bas	16,36 %
Allemagne	11,26 %
France	9,96 %
Danemark	8,08 %
Autriche	4,96 %
Luxembourg	3,02 %
Suède	2,60 %
Finlande	2,50 %
Irlande	1,65 %
Belgique	0,46 %
Italie	0,43 %
Espagne	0,38 %
Norvège	0,18 %
Portugal	0,15 %
Jersey	0,07 %
Chypre	0,05 %
Total	<u>98,98 %</u>

FFG - Cleantech II

Etat du patrimoine (en EUR)

au 31 décembre 2021

Actif

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	74.407.082,53
Avoirs bancaires	6.255.197,52
Frais d'établissement, nets	3.732,82
A recevoir sur émissions d'actions	95.969,83
Total de l'actif	80.761.982,70

Exigible

Frais à payer	269.263,56
Total de l'exigible	269.263,56
Actif net à la fin de la période	80.492.719,14

Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en EUR)
R Acc	795.834,901	EUR	100,04	79.613.607,42
I Acc	8.889,941	EUR	98,89	879.111,72
				80.492.719,14

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

FFG - Cleantech II

Etat des opérations et des autres variations de l'actif net (en EUR)

du 31 août 2021 au 31 décembre 2021

Revenus

Dividendes, nets	101.449,29
Total des revenus	101.449,29

Charges

Commissions de gestion et de distribution	326.433,90
Commission de dépositaire	15.111,90
Frais bancaires et autres commissions	1.552,15
Frais sur transactions	38.137,43
Frais d'administration centrale	19.059,58
Frais professionnels	5.616,50
Autres frais d'administration	2.235,82
Taxe d'abonnement	18.842,47
Intérêts bancaires payés	16.489,26
Autres charges	523,90
Total des charges	444.002,91

Pertes nettes des investissements	-342.553,62
-----------------------------------	-------------

Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)

- sur portefeuille-titres	147.964,83
- sur devises	-20.035,08
Résultat réalisé	-214.623,87

Variation nette de la plus-/-(moins-) value non réalisée

- sur portefeuille-titres	410.848,19
---------------------------	------------

Résultat des opérations	196.224,32
-------------------------	------------

Emissions	81.223.775,17
-----------	---------------

Rachats	-927.280,35
---------	-------------

Total des variations de l'actif net	80.492.719,14
-------------------------------------	---------------

Total de l'actif net au début de la période	-
---	---

Total de l'actif net à la fin de la période	80.492.719,14
---	---------------

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

FFG - Cleantech II

Statistiques (en EUR)

au 31 décembre 2021

Total de l'actif net	Devise	31.12.2021
	EUR	80.492.719,14

VNI par classe d'action	Devise	31.12.2021
R Acc	EUR	100,04
I Acc	EUR	98,89

Nombre d'actions	en circulation au début de la période	émises	remboursées	en circulation en fin de la période
R Acc	-	805.243,573	-9.408,672	795.834,901
I Acc	-	8.950,811	-60,870	8.889,941

FFG - Cleantech II

Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR) au 31 décembre 2021

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
Portefeuille-titres					
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs					
Actions					
CHF	1.299	Gurit Holding AG	2.272.687,91	1.952.143,13	2,43
CHF	976	LEM Holding SA	2.129.959,47	2.394.288,32	2,98
			4.402.647,38	4.346.431,45	5,41
EUR	74.414	Aalberts NV	3.908.772,10	4.335.359,64	5,39
EUR	75.670	Accell Group NV	3.037.247,60	3.632.160,00	4,51
EUR	66.191	Andritz AG	3.220.854,06	3.003.747,58	3,73
EUR	101.103	Arcadis NV	4.242.281,88	4.280.701,02	5,32
EUR	35.915	Kerry Group Plc A	4.421.843,00	4.067.373,75	5,05
EUR	35.755	Kingspan Group	3.435.094,40	3.754.275,00	4,66
EUR	33.189	Knorr Bremse AG Bearer	3.350.491,10	2.884.124,10	3,58
EUR	13.000	Koninklijke DSM NV	2.318.259,80	2.574.000,00	3,20
EUR	34.447	Legrand Holding SA	3.338.441,64	3.544.596,30	4,40
EUR	24.207	Mayr-Melnhof Karton AG Bearer	4.313.370,20	4.274.956,20	5,31
EUR	36.427	Melexis NV	3.592.876,20	3.817.549,60	4,74
EUR	51.601	Neste Corporation	2.659.515,54	2.237.419,36	2,78
EUR	67.000	Signify NV	3.128.242,80	2.732.260,00	3,40
EUR	38.051	Steico SE	4.588.950,60	4.276.932,40	5,31
EUR	67.031	Umicore SA	3.665.999,94	2.396.358,25	2,98
			53.222.240,86	51.811.813,20	64,36
GBP	22.780	Croda International Plc Reg	2.429.481,59	2.745.900,96	3,41
GBP	40.000	Intertek Group Plc	2.259.382,44	2.682.372,10	3,33
			4.688.864,03	5.428.273,06	6,74
SEK	75.000	Alfa Laval AB	2.758.953,72	2.654.898,54	3,30
SEK	65.000	Lindab Intl AB	1.899.359,22	2.029.399,39	2,52
			4.658.312,94	4.684.297,93	5,82
USD	61.000	LKQ Corp	2.625.191,98	3.221.173,47	4,00
USD	33.478	Waste Management Inc	4.398.977,15	4.915.093,42	6,11
			7.024.169,13	8.136.266,89	10,11
Total portefeuille-titres			73.996.234,34	74.407.082,53	92,44
Avoirs bancaires				6.255.197,52	7,77
Autres actifs/(passifs) nets				-169.560,91	-0,21
Total				80.492.719,14	100,00

* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

FFG - Cleantech II

Répartition économique et géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2021

Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Industrie	48,12 %
Matières premières	19,66 %
Biens de consommation durable	12,09 %
Biens de consommation non-cyclique	5,05 %
Technologies	4,74 %
Energie	2,78 %
Total	<u>92,44 %</u>

Répartition géographique

(par pays de résidence de l'émetteur)

(en pourcentage de l'actif net)

Pays-Bas	21,82 %
Etats-Unis d'Amérique	10,11 %
Irlande	9,71 %
Autriche	9,04 %
Allemagne	8,89 %
Belgique	7,72 %
Royaume-Uni	6,74 %
Suède	5,82 %
Suisse	5,41 %
France	4,40 %
Finlande	2,78 %
Total	<u>92,44 %</u>

Note 1 - Informations générales

FFG est une Société d'Investissement à Capital Variable ("SICAV") à compartiments multiples de droit luxembourgeois, soumise à la Partie I de la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, telle que modifiée ("Loi de 2010"). La SICAV a été créée pour une durée illimitée en date du 23 décembre 2016.

La SICAV publie chaque année un rapport annuel au 31 décembre révisé par l'auditeur et un rapport semestriel non révisé au 30 juin.

La devise de globalisation est l'Euro.

Les documents suivants sont tenus à disposition du public au siège social de la SICAV et au siège social de la Société de Gestion :

- le Prospectus de la SICAV, comprenant les fiches signalétiques,
- les Statuts,
- les Informations Clés de la SICAV (également publiées sur le site <https://www.waystone.com>),
- les rapports financiers de la SICAV.

Note 2 - Principales méthodes comptables

a) Présentation des états financiers

Les états financiers de la SICAV sont établis conformément aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg relatives aux Organismes de Placement Collectif et aux principales méthodes comptables généralement admises au Luxembourg.

Les états financiers de la SICAV ont été préparés selon le principe de la continuité d'exploitation.

b) Evaluation des actifs

1. La valeur des espèces en caisse ou en dépôt, effets et billets payables à vue et comptes à recevoir, des dépenses payées d'avance, des dividendes et intérêts annoncés ou venus à échéance non encore touchés, sera constituée par la valeur nominale de ces avoirs, sauf toutefois s'il s'avère improbable que cette valeur puisse être touchée entièrement ; dans ce dernier cas, la valeur sera déterminée en retranchant un certain montant qui semblera adéquat à la SICAV en vue de refléter la valeur réelle de ces avoirs.
2. La valeur de toutes valeurs mobilières et/ou instruments du marché monétaire et/ou de tout instrument financier dérivé qui sont négociés ou cotés sur une bourse sera déterminée suivant le dernier prix disponible.
3. La valeur de toutes valeurs mobilières et/ou instruments du marché monétaire et/ou de tout instrument financier dérivé qui sont négociés sur un marché réglementé est basée sur le dernier prix disponible.
4. Dans la mesure où des valeurs mobilières en portefeuille le jour en question ne sont pas négociées ou cotées sur une bourse ou un marché réglementé ou si pour des valeurs cotées ou négociées sur une bourse ou un marché réglementé le prix déterminé conformément au sous-paragraphe 2. ou 3. n'est pas représentatif de la valeur réelle de ces valeurs mobilières, celles-ci seront évaluées sur base de la valeur probable de réalisation laquelle doit être estimée avec prudence et bonne foi.
5. La valeur des instruments financiers dérivés qui ne sont pas cotés sur une bourse de valeurs ou négociés sur un autre marché organisé sera déterminée quotidiennement d'une manière fiable et vérifiée par un professionnel compétent nommé par la SICAV conformément à la pratique du marché.

6. Les actions ou parts de fonds d'investissement sous-jacents de type ouvert seront évaluées à leurs dernières valeurs nettes d'inventaire disponibles, réduites éventuellement des commissions applicables.
7. La valeur des instruments du marché monétaire qui ne sont pas cotés sur une bourse de valeurs ou négociés sur un autre marché organisé sera basée sur la valeur nominale plus tous les intérêts capitalisés ou sur base d'amortissement des coûts.
8. Dans l'hypothèse où les méthodes de calcul susmentionnées sont inappropriées ou trompeuses, le Conseil d'Administration peut adopter tout autre principe d'évaluation appropriée pour les avoirs de la SICAV.
9. Dans les circonstances où les intérêts de la SICAV ou de ses actionnaires le justifient (notamment pour éviter les pratiques de *market timing*), le Conseil d'Administration peut prendre toutes autres mesures appropriées, telles qu'appliquer une méthodologie d'évaluation d'une valeur juste pour ajuster la valeur des avoirs de la SICAV.

c) Coût d'acquisition des titres en portefeuille

Le coût d'acquisition des titres de chaque compartiment libellé en devises autres que la devise du compartiment est converti dans cette devise au cours de change en vigueur au jour de l'achat.

d) Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e) sur portefeuille-titres

Les bénéfices et pertes réalisés sur portefeuille-titres sont calculés sur base du coût moyen d'acquisition et sont présentés nets sous l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

e) Revenus sur portefeuille-titres

Les dividendes sont enregistrés à la date de détachement ("*ex-date*"), nets de retenue à la source éventuelle.

Les revenus d'intérêts courus et échus sont enregistrés, nets de retenue à la source éventuelle.

f) Evaluation des contrats de futures

Les contrats de futures ouverts sont évalués à leur dernier cours de règlement ("*settlement Price*") ou cours de clôture aux bourses de valeurs ou marchés règlementés. Les plus- ou moins-values non réalisées des contrats ouverts sont présentées dans l'état du patrimoine. Les plus- ou moins-values nettes réalisées et la variation nette des plus- ou moins-values non réalisées sont présentées dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

g) Evaluation des contrats de change à terme

Les contrats de change à terme ouverts sont évalués aux cours de change à terme pour la période restante à partir de la date d'évaluation jusqu'à l'échéance des contrats. Les plus- ou moins-values nettes non réalisées des contrats ouverts sont présentées dans l'état du patrimoine. Les plus- ou moins-values nettes réalisées et la variation nette des plus- ou moins-values non réalisées sont présentées dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

h) Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont amortis linéairement sur une période de cinq ans.

Si le lancement d'un compartiment intervient après la date de lancement de la SICAV, les frais d'établissement en relation avec le lancement du nouveau compartiment seront imputés à ce seul compartiment et pourront être amortis sur un maximum de cinq ans à partir de la date de lancement de ce compartiment.

FFG

Notes aux états financiers (suite)

au 31 décembre 2021

i) Conversion des devises étrangères

Les avoirs bancaires, les autres actifs nets ainsi que la valeur d'évaluation des titres en portefeuille exprimés en d'autres devises que la devise de référence du compartiment sont convertis dans cette devise aux cours de change en vigueur à la date des états financiers. Les revenus et charges exprimés en d'autres devises que la devise de référence du compartiment sont convertis dans cette devise aux cours de change en vigueur à la date d'opération.

A la date des états financiers, les cours de change utilisés sont les suivants :

1	EUR	=	1,4354374	CAD	Dollar canadien
			1,0353974	CHF	Franc suisse
			7,4377413	DKK	Couronne danoise
			0,8395554	GBP	Livre anglaise
			8,8628339	HKD	Dollar de Hong Kong
			16.202,2718529	IDR	Rupiah indonésienne
			130,9423078	JPY	Yen japonais
			1.351,4846954	KRW	Won sud coréen
			23,2650100	MXN	Peso mexicain
			10,0292475	NOK	Couronne norvégienne
			10,2941787	SEK	Couronne suédoise
			1,5325769	SGD	Dollar de Singapour
			37,7303921	THB	Baht thaïlandais
			31,5109588	TWD	Nouveau dollar taïwanais
			1,1368000	USD	Dollar américain
			18,1448060	ZAR	Rand sud-africain

j) Etats financiers globalisés

Les états financiers globalisés de la SICAV sont établis en EUR et sont égaux à la somme des rubriques correspondantes dans les états financiers de chaque compartiment.

k) Autres créances / Autres dettes

Pour le compartiment FFG - European Equities Sustainable Moderate, les rubriques "Autres créances"/ "Autres dettes" figurant dans l'état du patrimoine comprennent les comptes de marge sur les contrats de futures reflétant les variations de marge quotidiennes.

l) Frais sur transactions

Les coûts de transaction, qui sont présentés sous la rubrique "Frais sur transactions" dans les charges de l'état des opérations et des autres variations de l'actif net sont principalement composés des frais de courtage supportés par la SICAV et des frais de transactions payés au dépositaire ainsi que des frais en relation avec les transactions sur instruments financiers et dérivés.

Note 3 - Commissions de gestion et de distribution et commission de Sur-performance

Pour le compartiment FFG - European Equities Sustainable Moderate :

La SICAV a nommé WAYSTONE MANAGEMENT COMPANY (LUX) S.A. (anciennement MDO MANAGEMENT COMPANY S.A.) en tant que Société de Gestion pour lui rendre des services de gestion, d'administration et de commercialisation. La Société de Gestion est agréée comme Société de Gestion suivant les dispositions du chapitre 15 de la Loi de 2010.

La Société de Gestion reçoit une commission de société de gestion de maximum 0,05 % p.a. basée sur l'actif net moyen du compartiment avec un minimum n'excédant pas EUR 10.000.

La Société de Gestion a nommé ACADIAN ASSET MANAGEMENT LLC comme gestionnaire pour fournir des services de gestion de portefeuille.

La Société de Gestion a nommé FUNDS FOR GOOD S.A. comme coordinateur de distribution. A ce titre, le coordinateur de distribution aura pour tâche de nommer un ou plusieurs distributeurs en vue de placer les actions des compartiments de la SICAV.

La Commission de Gestion et de Distribution est payée respectivement au Gestionnaire et au Coordinateur de Distribution par la SICAV. La Commission de Gestion et de Distribution est différente suivant la classe d'actions à laquelle elle s'applique.

La commission de Gestion comporte des frais de sur-performance. La commission de sur-performance rémunère le Gestionnaire dans le cas où la performance de sa couverture contre les risques du marché est supérieure à celle qui aurait été générée par une couverture fixe de 70 % de l'exposition au Compartiment Maître, via des futures. La rémunération sera calculée de la manière suivante :

1. Pour chaque année sociale durant laquelle la performance de la classe d'actions excède celle du Benchmark composite (30% EMIX + 70 % GETB1 + Alpha EES*poids EES) (le « Benchmark de Référence ») correspondant à une couverture fixe dont la performance équivaut à 70 % sur l'indice EMIX World Europe NTR Index, exprimée en pourcentage (la "Sur-performance"), une commission de 15 % de la Sur-performance calculée sur les actifs nets du jour avant déduction de la commission de performance, est due dans les conditions déterminées au paragraphe 2. La Sur-performance est la différence (positive) entre la performance (positive ou négative) de la classe d'actions et la performance (positive ou négative) du Benchmark de Référence sur l'année considérée. Une provision sera constituée au titre de cette commission de performance chaque Jour d'Evaluation. Si le cumul de performance est négatif durant cette période, aucune commission de Sur-performance ne sera exigible.

2. La commission de Sur-performance n'est due que dans l'hypothèse où (1) la performance de la classe d'actions excède la performance du Benchmark de Référence sur l'année, et (2) en cas de Sur-performance négative à la fin de l'année sociale, cette Sur-performance négative sera reconduite à la période de calcul suivante (Principe "High Watermark"). Dans l'hypothèse où la performance de la classe d'actions n'excède pas le Benchmark de Référence, aucune commission de performance n'est appliquée.

3. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la commission de Sur-performance est soumise au principe de cristallisation. Lorsqu'un rachat d'actions est effectué à une autre date que celle à laquelle une commission de Sur-performance est versée et qu'une provision a été constituée au titre de commission de Sur-performance, le montant de commission de Sur-performance provisionnée imputable aux actions rachetées sera considérée comme acquise au Gestionnaire et payée à la fin de l'année concernée. En cas de souscription, le calcul de la commission de performance est ajusté afin d'éviter que cette souscription n'ait un impact sur le montant des provisions de commissions de performance. Aux fins de cet ajustement, le montant relatif à la souscription est retiré du calcul de la Sur-performance pour le jour considéré. La provision effectuée au titre de la commission de Sur-performance sera diminuée de 15 % de la Sur-performance déterminée le Jour d'Evaluation sur lequel les souscriptions ont été décomptées, multiplié par le nombre d'actions souscrites.

FFG

Notes aux états financiers (suite)

au 31 décembre 2021

A la date des états financiers, le montant de Sur-performance s'élève à :

Compartiment	Classe d'action	Montant de la commission de performance dans la devise du compartiment	Ratio commission de performance en % de la moyenne de l'actif net total
FFG - EUROPEAN EQUITIES SUSTAINABLE MODERATE	I Acc	274.60 EUR	0.00%
		<u>274.60 EUR</u>	

Les frais présentés ci-dessous englobent les frais de Gestion et de Distribution du Compartiment Maître.

Actions de la classe R Dis et R Acc :

Max. 1,5 % p.a. calculé trimestriellement et basée sur l'actif net moyen de la classe d'actions concernée + frais de sur-performance.

Actions de la classe I Acc :

Max. 0,95 % p.a. calculé trimestriellement et basée sur l'actif net moyen de la classe d'actions concernée + frais de sur-performance.

Pour le compartiment FFG - Global Flexible Sustainable :

La SICAV a nommé WAYSTONE MANAGEMENT COMPANY (LUX) S.A. (anciennement MDO MANAGEMENT COMPANY S.A.) en tant que Société de Gestion pour lui rendre des services de gestion, d'administration et de commercialisation. La Société de Gestion est agréée comme Société de Gestion suivant les dispositions du chapitre 15 de la Loi de 2010.

La Société de Gestion reçoit une commission de société de gestion de maximum 0,05 % p.a. basée sur l'actif net moyen du compartiment avec un minimum n'excédant pas EUR 10.000.

La Société de Gestion a nommé BLI - BANQUE DE LUXEMBOURG INVESTMENTS S.A. comme gestionnaire pour fournir des services de gestion de portefeuille.

La Société de Gestion a nommé FUNDS FOR GOOD S.A. coordinateur de distribution. A ce titre, le coordinateur de distribution aura pour tâche de nommer un ou plusieurs distributeurs en vue de placer les actions des compartiments de la SICAV

La Commission de Gestion et de Distribution est payée respectivement au gestionnaire et au Coordinateur de Distribution par la SICAV. La Commission de Gestion et de Distribution est différente suivant la classe d'actions à laquelle elle s'applique.

Actions de la classe R Dis et R Acc :

Max. 1,30 % p.a. calculée trimestriellement et basée sur l'actif net moyen de la classe d'actions concernée.

Actions de la classe I Acc :

Max. 0,65 % p.a. calculée trimestriellement et basée sur l'actif net moyen de la classe d'actions concernée.

Actions de la classe C Acc et C Dis :

Max 0,95 % p.a. calculée trimestriellement et basée sur l'actif net moyen de la classe d'action concernée.

FFG

Notes aux états financiers (suite)

au 31 décembre 2021

Actions de la classe F Acc :

Max. 0,55 % p.a. calculée trimestriellement et basée sur l'actif net moyen de la classe d'action concernée.

Actions de la classe S Dis et S Acc :

Max 0,80 % p.a. calculée trimestriellement et basée sur l'actif net moyen de la classe d'action concernée. La période de souscription pour ces actions prendra fin lorsque la somme de sa valeur nette d'inventaire et la valeur nette d'inventaire de la classe d'actions « S Acc » et « S Dis » atteindra ou dépassera 50 millions d'euros ou à tout autre date laissés à la discrétion du Conseil d'Administration.

Pour le compartiment FFG - European Equities Sustainable:

La SICAV a nommé WAYSTONE MANAGEMENT COMPANY (LUX) S.A. (anciennement MDO MANAGEMENT COMPANY S.A.) en tant que Société de Gestion pour lui rendre des services de gestion, d'administration et de commercialisation. La Société de Gestion est agréée comme Société de Gestion suivant les dispositions du chapitre 15 de la Loi de 2010.

La Société de Gestion reçoit une commission de société de gestion de maximum 0,05 % p.a. basée sur l'actif net moyen du compartiment avec un minimum n'excédant pas EUR 10.000.

La Société de Gestion a nommé ACADIAN ASSET MANAGEMENT LLC comme gestionnaire pour fournir des services de gestion de portefeuille.

La Société de Gestion a nommé FUNDS FOR GOOD S.A. coordinateur de distribution. A ce titre, le coordinateur de distribution aura pour tâche de nommer un ou plusieurs distributeurs en vue de placer les actions des compartiments de la SICAV.

La Commission de Gestion et de Distribution est payée respectivement au Gestionnaire et au Coordinateur de Distribution par la SICAV. La Commission de Gestion et de Distribution est différente suivant la classe d'actions à laquelle elle s'applique.

Actions de la classe R Dis et R Acc :

1,50 % p.a. calculée trimestriellement et basée sur l'actif net moyen de la classe d'actions concernée.

Actions de la classe I Acc :

0,75 % p.a. calculée trimestriellement et basée sur l'actif net moyen de la classe d'actions concernée.

Actions de la classe C Acc et C Dis :

1,10 % p.a. calculée trimestriellement et basée sur l'actif net moyen de la classe d'action concernée.

Actions de la classe F Acc :

0,625 % p.a. calculée trimestriellement et basée sur l'actif net moyen de la classe d'action concernée.

Pour le compartiment FFG - Cleantech II:

La SICAV a nommé WAYSTONE MANAGEMENT COMPANY (LUX) S.A. (anciennement MDO MANAGEMENT COMPANY S.A.) en tant que Société de Gestion pour lui rendre des services de gestion, d'administration et de commercialisation. La Société de Gestion est agréée comme Société de Gestion suivant les dispositions du chapitre 15 de la Loi de 2010.

La Société de Gestion reçoit une commission de société de gestion de maximum 0,05 % p.a. basée sur l'actif net moyen du compartiment avec un minimum n'excédant pas EUR 10.000.

FFG

Notes aux états financiers (suite)

au 31 décembre 2021

La Société de Gestion a nommé CAPRICORN PARTNERS NV comme gestionnaire pour fournir des services de gestion de portefeuille.

La Société de Gestion a nommé FUNDS FOR GOOD S.A. coordinateur de distribution. A ce titre, le coordinateur de distribution aura pour tâche de nommer un ou plusieurs distributeurs en vue de placer les actions des compartiments de la SICAV.

La Commission de Gestion et de Distribution est payée respectivement au Gestionnaire et au Coordinateur de Distribution par la SICAV. La Commission de Gestion et de Distribution est différente suivant la classe d'actions à laquelle elle s'applique.

Actions de la classe R Acc :

Max. 1,60 % p.a. calculée trimestriellement et basée sur l'actif net moyen de la classe d'actions concernée.

Actions de la classe I Acc :

Max. 0,85 % p.a. calculée trimestriellement et basée sur l'actif net moyen de la classe d'actions concernée.

Note 4 - Taxe d'abonnement

La SICAV est régie par les lois luxembourgeoises.

En vertu de la législation et des règlements actuellement en vigueur, la SICAV est soumise à une taxe d'abonnement au taux annuel de 0,05 % de l'actif net, calculée et payable par trimestre sur base de l'actif net à la fin de chaque trimestre.

Conformément à l'article 175 a) de la loi modifiée du 17 décembre 2010, la partie des actifs nets investis en OPC déjà soumis à la taxe d'abonnement est exonérée de cette taxe.

Un taux réduit de 0,01 % est applicable aux actions des classes I Acc réservées à des investisseurs institutionnels.

Note 5 - Taxe annuelle belge

La réglementation belge (le Code des droits de succession, Livre II bis) impose aux Organismes de Placement Collectif autorisés à la commercialisation au public en Belgique le paiement d'une taxe annuelle. Cette taxe s'élève à 0,0925 % sur le total, au 31 décembre de l'année précédente, des montants nets placés en Belgique, à partir de leur inscription auprès de l'Autorité des Services et Marchés Financiers ("FSMA").

La SICAV paie la taxe au plus tard le 31 mars de chaque année.

Cette taxe est présentée sous la rubrique "Autres impôts" dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

Note 6 - Changements dans la composition du portefeuille-titres

La liste des changements intervenus dans la composition du portefeuille-titres pour la période de référence des états financiers peut être obtenue à titre gratuit au siège social de la SICAV.

Note 7 - Structure Fonds Nourricier - Fonds Maître

Le Compartiment FFG - European Equities Sustainable Moderate est un compartiment nourricier qui investit au moins 85% de ses actifs nets dans le compartiment FFG - European Equities Sustainable (le « Fonds Maître »), et plus précisément dans la classe I Acc. La performance du Compartiment peut différer de celle du Fonds Maître à cause (i) des frais supportés par le Compartiment, (ii) des avoirs liquides détenus et (iii) des techniques de couverture mis en place par le Compartiment.

A la date des états financiers, le pourcentage de participation de l'OPCVM Nourricier dans la part I Acc de l'OPCVM Maître FFG - European Equities Sustainable est de 36,71 %.

A côté de son objectif financier, le Compartiment génère un impact social concret, par l'intermédiaire du Coordinateur de Distribution de la SICAV, dont l'approche est certifiée par Forum Ethibel. Après déduction de ses frais de fonctionnement, le Coordinateur de Distribution reverse le montant le plus important entre 50 % de ses bénéfices nets et 10 % de son chiffre d'affaires au projet social qu'il a lui-même mis en place et qu'il anime, « Funds For Good Impact ».

« Funds for Good Impact » consacre la totalité de ses moyens financiers à la lutte contre la pauvreté et à la création d'emploi, en allouant des prêts d'honneur et de l'accompagnement à des personnes précarisées ayant un projet d'entreprise, leur permettant ainsi de démarrer leur activité. Plus d'informations sont disponibles sur www.fundsforgood.eu

Le Compartiment investit au minimum 85 % de ses actifs nets dans le Fonds Maître. De manière accessoire et afin de limiter l'exposition du Compartiment aux risques des marchés d'actions, une couverture systématique de l'exposition action sera mise en place. La couverture limitera l'exposition du fonds au marché des actions à 50 % maximum. Les avoirs du portefeuille non investis dans le Fonds Maître ou dans les instruments de couverture seront conservés sous forme de liquidités dans le Compartiment.

Informations sur le Fonds Maître

Le Fonds Maître est un compartiment de la SICAV et est géré par la Société de Gestion, qui a nommé ACADIAN ASSET MANAGEMENT LLC en tant que gestionnaire. La Société de Gestion a mis en place des règles de conduite internes (les « Règles de Conduite ») décrivant, entre autres, la coordination de la fréquence et du moment de calcul de la VNI et la publication du prix des actions, la coordination de la transmission des ordres de souscription, de rachat et de conversion du Compartiment et des événements ayant un impact sur les opérations de souscription, de rachat ou de conversion. Des informations sur les Règles de Conduite sont disponibles à la demande auprès de la Société de Gestion.

Le Prospectus (y inclus sa fiche signalétique relative au Fonds Maître), le KIID et les rapports annuels et semi-annuels du Fonds Maître les plus récents sont disponibles à la demande au siège de la Société de Gestion et sur le site internet suivant : <https://www.waystone.com>. L'objectif d'investissement et les caractéristiques principales du Fonds Maître sont décrites plus en détail ci-dessous.

L'OPCVM Nourricier a supporté les frais totaux suivants :

	Frais totaux	Devise
OPCVM Nourricier	389.236,24	EUR
OPCVM Maître	1.324.771,95	EUR

FFG

Notes aux états financiers (suite)

au 31 décembre 2021

Note 8 - Investissements croisés

Conformément à l'article 181 (8) de la Loi modifiée du 17 décembre 2010 relative aux Organismes de Placement Collectif, le compartiment FFG - European Equities Sustainable Moderate a investi dans le compartiment suivant au 31 décembre 2021 :

Compartiment	Désignation	Devise	Nombre	Valeur d'évaluation	en % de l'actif net
FFG - European Equities Sustainable Moderate	FFG European Equity Sustain I C	EUR	257.303	38.430.776,08	92,18 %

L'état globalisé du patrimoine n'a pas été ajusté pour neutraliser l'impact de ce qui précède. L'actif net globalisé au 31 décembre 2021 tel que corrigé sans le montant de l'investissement croisé s'élève à EUR 507.790.956,74.

Les commissions sur souscription et rachat ne sont pas appliquées sur la valeur nette d'inventaire du compartiment ci-dessus.

Note 9 - Valorisation de titre détenu par le compartiment FFG – European Equities Sustainable

La valorisation à 0 au 31 décembre 2021 de la position NMCN Plc Reg détenue dans le compartiment FFG – European Equities Sustainable a été approuvée par le Board qui s'est tenu le 28 janvier 2022.

Cette décision se base sur une analyse effectuée par ACADIAN ASSET MANAGEMENT LLC qui, compte tenu du rapport des administrateurs nommés par la société, Grand Thornton, suggère que la liquidation n'entraînera probablement aucune valeur pour les actionnaires.

Note 10 - Contrats de changes à terme

A la date des états financiers, le compartiment ci-dessous est engagé auprès de BANQUE DE LUXEMBOURG dans les contrats de change à terme suivants :

FFG - European Equities Sustainable Moderate

Devise	Achats	Devise	Ventes	Echéance	Résultat non réalisé (en EUR)
EUR	7.385,49	CHF	7.687,00	20.01.2022	-39,39
EUR	714.805,28	CHF	743.504,00	20.01.2022	-3.345,90
EUR	1.067.891,85	CHF	1.112.471,00	20.01.2022	-6.644,73
EUR	830.637,13	GBP	706.932,00	20.01.2022	-11.109,79
EUR	236.817,03	SEK	2.430.011,00	20.01.2022	803,89
GBP	523.834,00	EUR	612.708,61	20.01.2022	11.023,70
GBP	538.661,00	EUR	639.532,55	20.01.2022	1.851,11
NOK	1.124.043,00	EUR	110.786,28	20.01.2022	1.222,33
SEK	4.365.960,00	EUR	426.361,62	20.01.2022	-2.320,94
SEK	1.431.274,00	EUR	138.984,63	20.01.2022	26,96
					<u>-8.532,76</u>

FFG - Global Flexible Sustainable

Devise	Achats	Devise	Ventes	Echéance	Résultat non réalisé (en EUR)
EUR	17.185.275,31	USD	20.000.000,00	28.01.2022	-399.871,33
EUR	8.619.077,29	USD	10.000.000,00	10.02.2022	-171.182,53
					<u>-571.053,86</u>

En vertu des dispositions de l'*European Market Infrastructure Regulation* "EMIR" visant à atténuer le risque de contrepartie pour les contreparties financières contractant des instruments financiers dérivés négociés de gré à gré (p. ex. des contrats de change à terme et des opérations de swap de change), les instruments financiers dérivés négociés de gré à gré contractés par la SICAV auprès de la BANQUE DE LUXEMBOURG (p. ex. contrats de change à terme et opérations de swap de change) sont soumis à des variations de marge quotidiennes. En fonction de la valorisation des instruments financiers dérivés négociés de gré à gré, les variations de marge sont soit versées, soit perçues par la SICAV. Les variations de marge sont versées ou perçues au comptant dans la devise de référence du compartiment et sont soumises à un seuil minimum et à un montant minimum de transfert.

Pour réduire le risque de contrepartie sur l'exposition en contrats de changes à terme :

- BANQUE DE LUXEMBOURG S.A. paie du collatéral en espèces si le résultat non réalisé est positif : le collatéral en espèces ainsi reçu est enregistré dans le poste "Avoirs bancaires" de l'Etat du Patrimoine. Le montant reçu et à rembourser à la BANQUE DE LUXEMBOURG S.A. est renseigné dans le poste "Garantie en espèces reçue à rembourser",

- BANQUE DE LUXEMBOURG S.A. reçoit du collatéral en espèces si le résultat non réalisé est négatif : le collatéral en espèces ainsi payé est débité du poste "Avoirs bancaires" de l'Etat du Patrimoine. Le montant payé et à recevoir par la SICAV de la part de BANQUE DE LUXEMBOURG S.A. est renseigné dans le poste "A recevoir sur garantie en espèces payée".

Note 11 - Contrats de futures

A la date des états financiers, le compartiment ci-dessous est engagé dans les contrats futures suivants :

FFG - European Equities Sustainable Moderate

	Quantité	Dénomination	Devise	Exposition (en EUR)	Résultat non réalisé (en EUR)
Achat	1	AEX Index FUT 01/22 EOE	EUR	159.538,00	978,00
Achat	13	CAC 40 Index FUT 01/22 MONEP	EUR	928.590,00	13.365,00
Achat	1	FTSE MIB Index FUT 03/22 MIL	EUR	136.240,00	1.765,00
Achat	2	IBEX 35 Index FUT 01/22 MEFF	EUR	173.688,00	5.558,00
Vente	862	MSCI Europe NR EUR Index FUT 03/22 EUX	EUR	-25.489.340,00	-854.439,13
Achat	3	FTSE 100 Index FUT 03/22 ICE	GBP	261.709,95	-107,20
Achat	4	OMX Stockholm 30 Index FUT 01/22 OMX	SEK	94.004,59	1.311,42
					-831.568,91

A la date des états financiers, le compartiment FFG - European Equities Sustainable Moderate a déposé des actifs en garantie, présentés dans la rubrique "Dépôts de garantie sur futures", en faveur de BANQUE DE LUXEMBOURG S.A..

Note 12 - Evénements

En date effective du 1er janvier 2021, la société FUNDS FOR GOOD S.A. agissant en tant que coordinateur de distribution a changé d'adresse. La nouvelle adresse est 1, Rue Guillaume de Machault L-2111 LUXEMBOURG.

Avec effet au 31 août 2021, le Conseil d'Administration de la SICAV a décidé de lancer le compartiment FFG - Cleantech II.

Note 13 - Evénements subséquents

Il n'y a pas d'événements subséquents significatifs.

1 - Gestion du risque global

Conformément aux exigences de la circulaire CSSF 11/512 telle que modifiée, le Conseil d'Administration de la SICAV doit déterminer le risque global de la SICAV, en appliquant soit l'approche par les engagements soit l'approche par la VaR ("*Value at Risk*").

En matière de gestion des risques, le Conseil d'Administration de la SICAV a choisi d'adopter l'approche par les engagements comme méthode de détermination du risque global.

2 - Rémunération

La société de gestion a adopté une politique de rémunération conformément aux lois et réglementations en vigueur avec pour objectif de s'assurer que sa structure de rémunération est conforme à ses intérêts et à ceux des OPCVM qu'elle gère et d'éviter une prise de risque incompatible avec les profils de risque, règlements ou statuts ou règlements de gestion des OPCVM qu'elle gère.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion, y compris les personnes en charge de déterminer les rémunérations fixes et variables du personnel, une description des principaux éléments de rémunération et un aperçu de la manière dont la rémunération est déterminée, sont disponibles sur <https://www.waystone.com/waystone-policies/>

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (à cette date, la société de gestion comptait 72 collaborateurs), le total des rémunérations fixes et variables versées par la société de gestion à ses collaborateurs s'élève à 6.001.650 EUR et à 768.882 EUR respectivement. La rémunération totale versée par la société de gestion aux cadres supérieurs et aux membres de son personnel dont les actions ont un impact significatif sur le profil de risque des OPCVM gérés s'élève à 3.383.679 EUR. Le comité de rémunération de la société de gestion a examiné la mise en œuvre de la politique de rémunération et n'a identifié aucune lacune à cet égard. Par ailleurs, la version actuelle de la politique de rémunération a été mise à jour et approuvée par le conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la version actuelle étant datée février 2021.

3 - Informations concernant la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation du collatéral cash (règlement UE 2015/2365, ci-après "SFTR")

Durant la période de référence des états financiers, la SICAV n'a pas été engagée dans des opérations sujettes aux exigences de publications SFTR. En conséquence, aucune information concernant la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation du collatéral cash ne doit être présentée.

4 - Informations en matière de durabilité

FFG European Equities Sustainable

Le compartiment FFG European Equities Sustainable recherche une appréciation du capital à long terme à travers un portefeuille diversifié d'actions Européennes. Au-delà de son objectif financier, le Compartiment génère un impact social concret, par l'intermédiaire du Coordinateur de Distribution de la SICAV, qui reverse le montant le plus important entre 50% de ses bénéfices nets et 10% de son chiffre d'affaires au projet social qu'il a lui-même mis en place et qu'il anime, « Funds For Good Impact ». « Funds for Good Impact » consacre la totalité de ses moyens financiers à la lutte contre la pauvreté et à la création d'emploi, en allouant des prêts d'honneur et de l'accompagnement à des personnes précarisées ayant un projet d'entreprise, leur permettant ainsi de démarrer leur activité. Cette approche est certifiée par Forum Ethibel.

Informations supplémentaires (non-auditées) (suite)

au 31 décembre 2021

Par ailleurs, Le compartiment a pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement Durabilité ainsi que de contribuer à une réduction des émissions de carbone en vue de la réalisation des objectifs de limitation du réchauffement planétaire à long terme fixés par l'accord de Paris. La sélection des actifs ou des OPCVM ou autres OPC composant le portefeuille du Compartiment respectera la Politique d'Investissement Responsable de Funds For Good, disponible dans son intégralité sur www.fundsforgood.eu. Cette politique couvrait en 2021 les aspects suivants :

1. Suppression de son univers d'investissement d'une série d'entreprises ou de secteurs et notamment des sociétés :
 - (i) violant les principes UN Global Compact ;
 - (ii) produisant des armes violant les principes fondamentaux humanitaires ainsi que toute société dont plus de 5% de ses revenus découlent d'armes conventionnelles ;
 - (iii) dont plus de 10% des revenus proviennent de la production de tabac, de produits contenant du tabac ou de la distribution, de la vente ou du commerce en gros de tabac ;
 - (iv) du secteur de l'énergie dont moins de 40% des revenus proviennent du gaz ou de sources d'énergie renouvelable ;
 - (v) productrices d'électricité dont plus de 30% de la production d'énergie est basée sur des ressources nucléaires ou de gaz ou de pétrole.

Par ailleurs, le Compartiment n'investira pas dans des contrats de denrées à terme et de la dette gouvernementale ou sociétés publiques issues de pays violant les principes UN Global Compact ou se trouvant sous embargo de l'Union Européenne.

2. Une politique portant sur les aspects Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, visant entre autres une augmentation de leur qualité sociale et la mise en place d'une politique de droit de vote visant à encourager les principes de bonne gouvernance.
3. Une politique « Best-in-class », consistant à favoriser les investissements dans les entreprises les plus vertueuses au niveau de leur responsabilité sociale, et à éviter les moins vertueuses. De la sorte, tout titre ayant une pondération active dans le portefeuille doit avoir ESG minimum de BBB pour les marchés développés, ou un score ESG minimum de BB pour les marchés émergents.
4. Une diminution d'au moins 20% de l'empreinte carbone du Compartiment par rapport à un indice représentatif de sa politique d'investissement tel que mentionné dans le rapport mensuel disponible sur www.fundsforgood.eu

Au cours de l'année 2021, l'ensemble du portefeuille a satisfait aux contraintes établies au point 1. De plus, conformément au point 2. du précédent paragraphe et tel que décrit dans la Politique d'Investissement Responsable de Funds for Good en vigueur au cours de l'année 2021, les 5% des entreprises présentant le plus faible Labour Management Score ont été exclues de l'univers d'investissement et une politique de vote responsable a été mise en œuvre dans le compartiment par le gérant. Par ailleurs, conformément à la politique « Best-in-Class », les scores ESG minimums furent respectés et le gestionnaire a atteint un ESG Rating moyen de AA (le maximum étant AAA). Enfin, l'objectif de réduction de l'empreinte carbone de 20% fut également respecté, le fonds ayant une empreinte carbone moyenne (scope 1 + scope 2) 49% plus faible que son indice de référence. Ces informations sont présentées de manière plus détaillées ci-dessous :

Emissions*	01/2021	02/2021	03/2021	04/2021	05/2021	06/2021	07/2021	08/2021	09/2021	10/2021	11/2021	12/2021
Fund	1.7	2.00	2.30	5.10	4.90	4.10	3.60	3.60	3.00	2.60	2.30	2.40
Bench	6.5	6.70	6.60	6.40	6.20	6.20	6.00	5.90	6.10	5.80	5.70	5.50
Difference	-74%	-70%	-65%	-20%	-21%	-34%	-40%	-39%	-51%	-55%	-60%	-56%
Average	-49%											

*Scope 1 + Scope 2 emissions, in mm Metric Tons

Informations supplémentaires (non-auditées) (suite)

au 31 décembre 2021

ESG Rating	01/2021	02/2021	03/2021	04/2021	05/2021	06/2021	07/2021	08/2021	09/2021	10/2021	11/2021	12/2021
BB	0%	0%	1%	1%	1%	1%	1%	0%	0%	0%	0%	0%
BBB	14%	14%	14%	16%	13%	11%	11%	9%	10%	8%	11%	8%
A	25%	27%	25%	25%	28%	22%	22%	23%	23%	26%	25%	26%
AA	37%	36%	34%	34%	32%	36%	33%	30%	30%	29%	28%	30%
AAA	15%	14%	13%	14%	14%	19%	22%	27%	28%	27%	27%	27%
Average Monthly Rating	AA	AA	AA	AA	AA	AA	AA	AA	AA	AA	AA	AA
Average Rating 2021	AA											

Conformément à son objectif d'investissement durable, le Compartiment vise à investir dans des investissements sous-jacents durables et qui contribuent à l'atténuation du changement climatique au sens du Règlement Taxonomie. Il n'est cependant pas possible (pour cause de manque de données) de rapporter avec précision l'alignement du Compartiment sur le Règlement Taxonomie au cours de l'année 2021, le gestionnaire d'investissement n'ayant pas été en mesure de déterminer avec précision dans quelle mesure les investissements du Compartiment ont été effectués dans des activités respectueuses de l'environnement et alignées sur la taxonomie, ou des activités habilitantes et transitoires.

FFG European Equities Sustainable Moderate

Le Compartiment est un compartiment nourricier qui investit au moins 85% de ses actifs nets dans le compartiment FFG European Equities Sustainable. Afin de limiter l'exposition du Compartiment aux risques des marchés d'actions, une couverture systématique de l'exposition action est mise en place. La couverture limite l'exposition du fonds au marché des actions à 50% maximum. Les avoirs du portefeuille non investis dans le Fonds Maître ou dans les instruments de couverture sont conservés sous forme de liquidités dans le Compartiment. Au cours de l'année 2021, l'exposition du fonds au marché des actions fut de 30% en moyenne.

Au-delà de son objectif financier, le Compartiment génère un impact social concret, par l'intermédiaire du Coordinateur de Distribution de la SICAV, qui reverse le montant le plus important entre 50% de ses bénéfices nets et 10% de son chiffre d'affaires au projet social qu'il a lui-même mis en place et qu'il anime, « Funds For Good Impact ». « Funds for Good Impact » consacre la totalité de ses moyens financiers à la lutte contre la pauvreté et à la création d'emploi, en allouant des prêts d'honneur et de l'accompagnement à des personnes précarisées ayant un projet d'entreprise, leur permettant ainsi de démarrer leur activité. Cette approche est certifiée par Forum Ethibel.

Par ailleurs, Le compartiment a pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement Durabilité ainsi que de contribuer à une réduction des émissions de carbone en vue de la réalisation des objectifs de limitation du réchauffement planétaire à long terme fixés par l'accord de Paris. La sélection des actifs ou des OPCVM ou autres OPC composant le portefeuille du Compartiment respectera la Politique d'Investissement Responsable de Funds For Good, disponible dans son entièreté sur www.fundsforgood.eu. Cette politique couvrait en 2021 les aspects suivants :

1. Suppression de son univers d'investissement d'une série d'entreprises ou de secteurs et notamment des sociétés :
 - (i) violant les principes UN Global Compact ;
 - (ii) produisant des armes violant les principes fondamentaux humanitaires ainsi que toute société dont plus de 5% de ses revenus découlent d'armes conventionnelles ;
 - (iii) dont plus de 10% des revenus proviennent de la production de tabac, de produits contenant du tabac ou de la distribution, de la vente ou du commerce en gros de tabac ;
 - (iv) du secteur de l'énergie dont moins de 40% des revenus proviennent du gaz ou de sources d'énergie renouvelable ;
 - (v) productrices d'électricité dont plus de 30% de la production d'énergie est basée sur des ressources nucléaires ou de gaz ou de pétrole.

Par ailleurs, le Compartiment n'investira pas dans des contrats de denrées à terme et de la dette gouvernementale ou sociétés publiques issues de pays violant les principes UN Global Compact ou se trouvant sous embargo de l'Union Européenne.

Informations supplémentaires (non-auditées) (suite)

au 31 décembre 2021

2. Une politique portant sur les aspects Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, visant entre autres une augmentation de leur qualité sociale et la mise en place d'une politique de droit de vote visant à encourager les principes de bonne gouvernance.
3. Une politique « Best-in-class », consistant à favoriser les investissements dans les entreprises les plus vertueuses au niveau de leur responsabilité sociale, et à éviter les moins vertueuses. De la sorte, tout titre ayant une pondération active dans le portefeuille doit avoir ESG minimum de BBB pour les marchés développés, ou un score ESG minimum de BB pour les marchés émergents.
4. Une diminution d'au moins 20% de l'empreinte carbone du Compartiment par rapport à un indice représentatif de sa politique d'investissement tel que mentionné dans le rapport mensuel disponible sur www.fundsforgood.eu

NB : En tant que fonds nourricier de FFG European Equities Sustainable, ce dernier est le seul investissement du compartiment (abstraction faite de la poche de liquidités, qui n'est prise en compte dans la stratégie et l'analyse ESG du fonds). Par conséquent, les informations présentées ci-dessous sont identiques à celles présentées pour FFG European Equities Sustainable.

Au cours de l'année 2021, l'ensemble du portefeuille a satisfait aux contraintes établies au point 1. De plus, conformément au point 2. du précédent paragraphe et tel que décrit dans la Politique d'Investissement Responsable de Funds for Good en vigueur au cours de l'année 2021, les 5% des entreprises présentant le plus faible Labour Management Score ont été exclues de l'univers d'investissement et une politique de vote responsable a été mise en œuvre dans le compartiment par le gérant. Par ailleurs, conformément à la politique « Best-in-Class », les scores ESG minimums furent respectés et le gestionnaire a atteint un ESG Rating moyen de AA (le maximum étant AAA). Enfin, l'objectif de réduction de l'empreinte carbone de 20% fut également respecté, le fonds ayant une empreinte carbone moyenne (scope 1 + scope 2) 49% plus faible que son indice de référence. Ces informations sont présentées de manière plus détaillées ci-dessous :

Emissions*	01/2021	02/2021	03/2021	04/2021	05/2021	06/2021	07/2021	08/2021	09/2021	10/2021	11/2021	12/2021
Fund	1.7	2.00	2.30	5.10	4.90	4.10	3.60	3.60	3.00	2.60	2.30	2.40
Bench	6.5	6.70	6.60	6.40	6.20	6.20	6.00	5.90	6.10	5.80	5.70	5.50
Difference	-74%	-70%	-65%	-20%	-21%	-34%	-40%	-39%	-51%	-55%	-60%	-56%
Average	-49%											

* Scope 1 + Scope 2 emissions, in mm Metric Tons

ESG Rating	01/2021	02/2021	03/2021	04/2021	05/2021	06/2021	07/2021	08/2021	09/2021	10/2021	11/2021	12/2021
BB	0%	0%	1%	1%	1%	1%	1%	0%	0%	0%	0%	0%
BBB	14%	14%	14%	16%	13%	11%	11%	9%	10%	8%	11%	8%
A	25%	27%	25%	25%	28%	22%	22%	23%	23%	26%	25%	26%
AA	37%	36%	34%	34%	32%	36%	33%	30%	30%	29%	28%	30%
AAA	15%	14%	13%	14%	14%	19%	22%	27%	28%	27%	27%	27%
Average Monthly Rating	AA	AA	AA	AA	AA	AA	AA	AA	AA	AA	AA	AA
Average Rating 2021	AA											

Conformément à son objectif d'investissement durable, le Compartiment vise à investir dans des investissements sous-jacents durables et qui contribuent à l'atténuation du changement climatique au sens du Règlement Taxonomie. Il n'est cependant pas possible (pour cause de manque de données) de rapporter avec précision l'alignement du Compartiment sur le Règlement Taxonomie au cours de l'année 2021, le gestionnaire d'investissement n'ayant pas été en mesure de déterminer avec précision dans quelle mesure les investissements du Compartiment ont été effectués dans des activités respectueuses de l'environnement et alignées sur la taxonomie, ou des activités habilitantes et transitoires.

FFG Global Flexible Sustainable

L'objectif du compartiment est la recherche d'un rendement sur le moyen terme supérieur à celui d'un placement obligataire en Euro. Au-delà de son objectif financier, le Compartiment génère un impact social concret, par l'intermédiaire du Coordinateur de Distribution de la SICAV, qui reverse le montant le plus important entre 50% de ses bénéfices nets et 10% de son chiffre d'affaires au projet social qu'il a lui-même mis en place et qu'il anime, « Funds For Good Impact ». « Funds for Good Impact » consacre la totalité de ses moyens financiers à la lutte contre la pauvreté et à la création d'emploi, en allouant des prêts d'honneur et de l'accompagnement à des personnes précarisées ayant un projet d'entreprise, leur permettant ainsi de démarrer leur activité. Cette approche est certifiée par Forum Ethibel.

Par ailleurs, Le compartiment a pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement Durabilité ainsi que de contribuer à une réduction des émissions de carbone en vue de la réalisation des objectifs de limitation du réchauffement planétaire à long terme fixés par l'accord de Paris. La sélection des actifs ou des OPCVM ou autres OPC composant le portefeuille du Compartiment respectera la Politique d'Investissement Responsable de Funds For Good, disponible dans son entièreté sur www.fundsforgood.eu. Cette politique couvrait en 2021 les aspects suivants :

1. Suppression de son univers d'investissement d'une série d'entreprises ou de secteurs et notamment des sociétés :
 - (i) violant les principes UN Global Compact ;
 - (ii) produisant des armes violant les principes fondamentaux humanitaires ainsi que toute société dont plus de 5% de ses revenus découlent d'armes conventionnelles ;
 - (iii) dont plus de 10% des revenus proviennent de la production de tabac, de produits contenant du tabac ou de la distribution, de la vente ou du commerce en gros de tabac ;
 - (iv) du secteur de l'énergie dont moins de 40% des revenus proviennent du gaz ou de sources d'énergie renouvelable ;
 - (v) productrices d'électricité dont plus de 30% de la production d'énergie est basée sur des ressources nucléaires ou de gaz ou de pétrole.

Par ailleurs, le Compartiment n'investira pas dans des contrats de denrées à terme et de la dette gouvernementale ou sociétés publiques issues de pays violant les principes UN Global Compact ou se trouvant sous embargo de l'Union Européenne.

2. Une politique portant sur les aspects Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, visant entre autres une augmentation de leur qualité sociale et la mise en place d'une politique de droit de vote visant à encourager les principes de bonne gouvernance.
3. Une politique « Best-in-class », consistant à favoriser les investissements dans les entreprises les plus vertueuses au niveau de leur responsabilité sociale, et à éviter les moins vertueuses. De la sorte, tout titre ayant une pondération active dans le portefeuille doit avoir ESG minimum de BBB pour les marchés développés, ou un score ESG minimum de BB pour les marchés émergents.
4. Une diminution d'au moins 20% de l'empreinte carbone du Compartiment par rapport à un indice représentatif de sa politique d'investissement tel que mentionné dans le rapport mensuel disponible sur www.fundsforgood.eu

Au cours de l'année 2021, l'ensemble du portefeuille a satisfait aux contraintes établies au point 1. De plus, conformément au point 2. du précédent paragraphe et tel que décrit dans la Politique d'Investissement Responsable de Funds for Good en vigueur au cours de l'année 2021, le gestionnaire a fait en sorte que le Labour Management Score du portefeuille soit au moins 10% supérieur à celui d'un indice d'actions mondiales. En parallèle, une politique de vote responsable a été mise en œuvre dans le compartiment par le gérant. Par ailleurs, conformément à la politique « Best-in-Class », les scores ESG minimums furent respectés et le gestionnaire a atteint un ESG Rating moyen de A (le maximum étant AAA). Enfin, l'objectif de réduction de l'empreinte carbone de 20% fut également respecté, le fonds ayant une empreinte carbone moyenne 76% plus faible que son indice de référence. Ces informations sont présentées de manière plus détaillées ci-dessous :

FFG

Informations supplémentaires (non-auditées) (suite) au 31 décembre 2021

Emissions*	01/2021	02/2021	03/2021	04/2021	05/2021	06/2021	07/2021	08/2021	09/2021	10/2021	11/2021	12/2021
Fund	63.14	61.65	60.85	59.94	62.56	0.65	0.64	0.62	0.61	0.60	0.55	0.54
Bench	154.5	153.60	157.50	156.30	154.90	5.09	4.99	4.87	4.95	4.91	4.81	4.89
Difference	-59%	-60%	-61%	-62%	-60%	-87%	-87%	-87%	-88%	-88%	-89%	-89%
Average	-76%											

* Until 05 2021 - Carbon Intensity (in Metric tons per USD 1 Million revenues) / As of 06 2021 - Scope 1 + Scope 2 Emissions (in mm Metric Tons)

LMS	01/2021	02/2021	03/2021	04/2021	05/2021	06/2021	07/2021	08/2021	09/2021	10/2021	11/2021	12/2021
Fund	6.51	6.39	6.32	6.27	6.29	6.30	6.30	6.56	6.53	6.50	6.60	6.55
Bench	5.49	5.53	5.48	5.49	5.53	5.57	5.57	5.58	5.60	5.59	5.70	5.57
Difference	18.58%	15.55%	15.33%	14.21%	13.74%	13.11%	13.11%	17.56%	16.61%	16.28%	15.79%	17.51%
Average	16%											

ESG Rating	01/2021	02/2021	03/2021	04/2021	05/2021	06/2021	07/2021	08/2021	09/2021	10/2021	11/2021	12/2021
BB	2%	2%	2%	2%	3%	3%	3%	3%	5%	4%	4%	2%
BBB	18%	14%	14%	16%	16%	15%	15%	16%	15%	15%	15%	18%
A	32%	38%	38%	34%	33%	30%	30%	27%	25%	26%	23%	21%
AA	29%	28%	28%	30%	32%	35%	36%	39%	40%	40%	42%	43%
AAA	19%	18%	18%	18%	16%	17%	16%	15%	15%	15%	16%	16%
Average Monthly Rating	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	AA	AA
Average Rating 2021	A											

Conformément à son objectif d'investissement durable, le Compartiment vise à investir dans des investissements sous-jacents durables et qui contribuent à l'atténuation du changement climatique au sens du Règlement Taxonomie. Il n'est cependant pas possible (pour cause de manque de données) de rapporter avec précision l'alignement du Compartiment sur le Règlement Taxonomie au cours de l'année 2021, le gestionnaire d'investissement n'ayant pas été en mesure de déterminer avec précision dans quelle mesure les investissements du Compartiment ont été effectués dans des activités respectueuses de l'environnement et alignées sur la taxonomie, ou des activités habilitantes et transitoires.

FFG Cleantech II

Le Compartiment FFG – Cleantech II recherchera une appréciation du capital à long terme à travers un portefeuille diversifié d'actions de sociétés de technologies propres (« Cleantech »), qui fournissent des produits ou des services permettant une utilisation plus propre ou plus efficace des ressources naturelles de la planète. Au moins un tiers des activités de chacune des sociétés du portefeuille, mesurées par les revenus, les bénéfices ou la somme des parties, doit correspondre aux domaines d'investissement du fonds. La moyenne pondérée des activités du portefeuille, mesurée par les revenus, les bénéfices ou la somme des parties des sociétés du portefeuille, correspondant aux domaines d'investissement du fonds, doit être supérieure à 75 %.

Au-delà de son objectif financier, le Compartiment génère un impact social concret, par l'intermédiaire du Coordinateur de Distribution de la SICAV, qui reverse le montant le plus important entre 50% de ses bénéfices nets et 10% de son chiffre d'affaires au projet social qu'il a lui-même mis en place et qu'il anime, « Funds For Good Impact ». « Funds for Good Impact » consacre la totalité de ses moyens financiers à la lutte contre la pauvreté et à la création d'emploi, en allouant des prêts d'honneur et de l'accompagnement à des personnes précarisées ayant un projet d'entreprise, leur permettant ainsi de démarrer leur activité. Cette approche est certifiée par Forum Ethibel.

Par ailleurs, le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement Durabilité. La sélection des actifs ou des OPCVM ou autres OPC composant le portefeuille du Compartiment respectera la Politique d'Investissement Responsable de Funds For Good, disponible dans son intégralité sur www.fundsforgood.eu. Cette politique requérait en 2021 la suppression de son univers d'investissement d'une série d'entreprises ou de secteurs et notamment des sociétés :

- (i) violant les principes UN Global Compact ;
- (ii) produisant des armes violant les principes fondamentaux humanitaires ainsi que toute société dont plus de 5% de ses revenus découlent d'armes conventionnelles ;

- (iii) dont plus de 10% des revenus proviennent de la production de tabac, de produits contenant du tabac ou de la distribution, de la vente ou du commerce en gros de tabac ;
- (iv) du secteur de l'énergie dont moins de 40% des revenus proviennent du gaz ou de sources d'énergie renouvelable ;
- (v) productrices d'électricité dont plus de 30% de la production d'énergie est basée sur des ressources nucléaires ou de gaz ou de pétrole.

Par ailleurs, le Compartiment n'investira pas dans des contrats de denrées à terme et de la dette gouvernementale ou sociétés publiques issues de pays violant les principes UN Global Compact ou se trouvant sous embargo de l'Union Européenne.

Au cours de l'année 2021, l'ensemble du portefeuille a satisfait aux contraintes établies au point 1. De plus, conformément à sa politique d'investissement, le fonds a investi dans des sociétés de technologies propres (« cleantech »). Ces sociétés contribuent dans une certaine mesure à une (ou plusieurs) thématique(s) de durabilité parmi les trois suivantes : « Renewable Energy », « Energy Efficiency » et « Resource Efficiency ». Au moins un tiers des activités de chacune des sociétés du portefeuille, a correspondu à au moins une de ces trois thématiques de durabilité. La moyenne pondérée des activités du portefeuille contribuant à ces trois thématiques fut supérieure à 80%. En moyenne, 50% des activités se rapportaient à la thématique « Resource Efficiency, 32% à la thématique « Energy Efficiency » et 18% des à la thématique « Renewable Energy ».

Le Compartiment ne prend pas en compte les critères de l'Union Européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis dans le Règlement Taxonomie. L'alignement du Compartiment sur le Règlement Taxonomie n'est pas calculé. Étant donné que le Compartiment ne prend pas en compte les critères de l'Union Européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental, le principe de "ne pas nuire de manière significative" ne s'applique pas aux investissements du Compartiment.